



INF'OHEY

Magazine d'informations de l'Administration communale d'Ohey

Hiver 2022



N° 58

BUREAU DE POSTE
5350 OHEY

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre
Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT
0472/83 61 42 - christophe.gilon@ohey.be

Freddy LIXON - 1^{er} Échevin
Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT
0477/45 49 92 - freddy.lixon@ohey.be

Marcel DEGLIM - 2^{ème} Échevin
La Bouchaille, 221 - 5350 EVELETTE
0476/83 78 05 - marcel.deglim@ohey.be

Marielle LAMBOTTE - 3^{ème} Échevine
Rue Pierre Froidbise, 74 - 5350 OHEY
0477/79 51 45 - marielle.lambotte@ohey.be

Rosette KALLEN-LOROY - 4^{ème} Échevine
Rue Saint-Martin, 30 - 5354 JALLET
0475/20 71 96 - rosette.kallen@ohey.be

Dany DUBOIS - 5^{ème} Échevin et président du CPAS
Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY
0477/66 22 51 - dany.dubois@ohey.be

Nicolas TRIOLET - Président du conseil
Rue de Huy, 169/E - 5350 OHEY
0475/84 19 57 - nicolas.triolet@ohey.be

Julie LAPIERRE - Conseillère
Rue en Rendarche, 7 - 5350 OHEY
0474/41 60 25 - julie.lapierre@ohey.be

Laurence GINDT - Conseillère
Rue du Moulin, 146 - 5351 HAILLOT
0475/75 67 73 - laurence.gindt@ohey.be

Caroline HOUART - Conseillère
Rue Grand Vivier, 24/E - 5352 PERWEZ
0471/42 46 94 - caroline.houart@ohey.be

Lise DEPAYE - Conseillère
Rue Bois d'Ohéy, 292 - 5350 OHEY
0493/78 43 90 - lise.depaye@ohey.be

Marie-France LATINE - Conseillère
Rue du Moulin, 59 - 5350 OHEY
0476/50 68 62 - marie-france.latine@ohey.be

Marc RONVEAUX - Conseiller
Rue Bois Dame Agis, 93/A - 5352 PERWEZ
0495/80 56 04 - marc.ronveaux@ohey.be

Didier HELLIN - Conseiller
Rue de Reppe, 133/B - 5350 OHEY
0476/25 43 27 - didier.hellin@ohey.be

Olivier GONNE - Conseillère
Rue du Bois d'Ohéy, 305B - 5350 OHEY
0477/78 15 52 - olivier.gonne@ohey.be

Siobhan SANDERSON - Conseillère
Les Comognes, 24 - 5350 EVELETTE
0488/81 00 31 - siobhan.sanderson@ohey.be

Arnaud PAULET - Conseiller
Chemin de Dinant, 36C - 5351 HAILLOT
0486/92 91 15 - arnaud.paulet@ohey.be

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. : 085/61 12 31 - Fax : 085/61 31 28
Directeur Général : François MIGEOTTE

Nous vous accueillons :

Service population :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 13h à 16h.
Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois sur rendez-vous uniquement
(085/611231).

Service urbanisme :
Uniquement sur rendez-vous à prendre (085/824457 et 085/824458)
du lundi au vendredi. Le mercredi de 13h à 16h : sans rendez-vous.

Services

État Civil : 085/82 44 55
Population : 085/82 44 54
Comptabilité : 085/82 44 59
Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52
Cartes d'identité : 085/82 44 51
Urbanisme Environnement : 085/82 44 57 ou 085/82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne RICHARD : 0492/43.00.18

Titres-Services d'Ohéy

085/82 44 66
titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier CHARLIER
Tél. : 0478/58.81.06

C.P.A.S.

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohéy
Tél. : 085/61 19 91 - Fax : 085/84 69 87
Directeur Général : Etienne LEROY

Permanences

- Sociales : Mardi : 13-16 h, Vendredi : 9-12 h
- Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 h
- Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 h
- Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12h

Enseignement communal

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53
Perwez : 085/61 14 61
OHEY II - Ohéy maternelle : 085/61 29 38
Ohéy primaire : 085/61 12 89
Haillet : 085/61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact
sur notre site Internet: www.ohey.be

Editeur responsable: Collège communal d'Ohéy.



Chers Concitoyens,

Nous voici déjà à l'aube de 2023. Cette période est propice à la rédaction des bilans de tout genre.

Force est de constater que 2022 restera dans les annales, avec son lot de nouvelles peu réjouissantes ! Après la crise COVID qui a perturbé nos vies durant plus de deux ans, la guerre en Ukraine, qui perdure depuis février, a un impact économique et énergétique qui met nombre de ménages et de commerces en difficulté, dans le Monde, dans toute l'Europe !

Dans ce contexte de crise permanente, il n'est pas étonnant que vous ayez perdu le sourire.

Cette morosité modifie nos comportements et s'exprime par un certain ras-le-bol, voire parfois de la colère et de l'agressivité.

Les émotions négatives ressenties peuvent conduire certains à formuler des discours de haine sur les réseaux sociaux à l'égard des décideurs locaux, régionaux et fédéraux.

Comme l'indiquait dernièrement mon collègue et ami Jean-Paul Bastin, Bourgmestre de Malmédy et membre du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, « La situation des élus locaux est interpellante. Nous sommes confrontés à une vague importante d'élus locaux qui ont démissionné, qui sont en burn-out, qui pensent démissionner ou qui veulent juste terminer leur mandat et ne plus se représenter lors des prochaines élections ».

Rassurez-vous, il n'en est rien dans mon chef. Néanmoins, je me devais, par l'intermédiaire de cet éditorial, de vous communiquer l'état d'esprit général de l'ensemble des élus.

Chers Concitoyens,

Nous vivons un paradoxe ! Jamais les attentes des citoyens vis-à-vis des différents niveaux de pouvoir, n'ont été aussi élevées. Par contre, le respect à l'égard des décideurs et des sphères politiques, en général, n'a jamais été aussi faible.

Sachez que mon souci et celui de l'ensemble des élus communaux est de rester autant que possible à votre écoute ; de répondre à vos questions et à vos demandes pour autant qu'elles soient raisonnables ; à dialoguer dans le respect réciproque en vue d'une meilleure compréhension des décisions qui sont prises ou doivent être prises.

Enfin, à l'aube des fêtes de fin d'année, je vous souhaite de passer celles-ci entourés de vos proches. L'important n'étant pas de se retrouver en grand nombre mais simplement avec les personnes que nous aimons et avec lesquelles nous aimons partager !

Soyons également attentifs aux membres de notre famille, quelque peu isolés, ou de notre voisinage auxquels notre présence apporterait le plus grand réconfort. Une petite attention peut souvent égayer les fêtes.

Bonne et heureuse année 2023 à toutes et tous.

C. GILON
Bourgmestre
Conseiller provincial



CONSEIL COMMUNAL

PV Conseil communal

Séance du Jeudi 30 juin 2022

1. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Monsieur le Bourgmestre communique les informations suivantes:

1. Les écoles d'Ohéy enregistrent un taux de réussite aux épreuves du CEB de 100% contre une moyenne en FWB de l'ordre de 85,40%. Le personnel enseignants et les directions d'école sont remerciés pour leur travail en faveur des écoliers.

2. Le point est ensuite fait sur le suivi de divers chantiers en cours sur la Commune (dont la pose d'une conduite de la SWDE à Perwez, la pose d'une première couche d'asphalte rue de la Chapelle, démarrage du chantier à Filée, ...).

2. PARC NATUREL COEUR DE CONDROZ - DOSSIER DE CANDIDATURE - AVIS - APPROBATION

Considérant qu'il paraît de bonne et saine gestion que les Communes d'Assesse, Gesves, Ohéy, Hamois, Havelange et Ciney impliquées dans le projet de création d'un Parc naturel rentrent un dossier de candidature commun au fonds LEADER sur le même territoire pressenti pour former celui du Parc naturel Coeur de Condroz,

A l'unanimité, le Conseil

- rend un avis favorable sur le projet de création d'un Parc naturel Coeur de Condroz,
- valide le projet de plan de gestion du Parc naturel Coeur de Condroz
- approuve en conséquence le dossier de candidature à la reconnaissance du Parc naturel Coeur de Condroz.

3. ADMINISTRATION GENERALE - ACTUALISATION DU REGLEMENT GENERAL DE POLICE ADMINISTRATIVE - EVENEMENTS FESTIFS ET SPORTIFS - APPROBATION

Vu le courrier daté du 06 avril dernier du Collège Communal de la ville d'Andenne sollicitant les communes faisant partie de la Zone de Police des Arches afin d'actualiser le RGPA dans le cadre des événements festifs et sportifs.

Considérant par ailleurs qu'il convient d'y interdire l'utilisation ou la possession à des fins récréatives de certaines substances dangereuses comme le gaz hilarant et également la consommation et l'utilisation de protoxyde d'azote sur la voie publique.

A l'unanimité, le Conseil actualise le Règlement Général de Police Administrative et approuve la nouvelle version du Règlement Général de Police Administrative.

4. ADMINISTRATION GENERALE - PLAN STRATEGIQUE COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Considérant que le diagnostic se base, d'une part, sur des relevés commerciaux et d'autre part, sur des données récoltées lors de l'enquête auprès des habitants d'Ohéy

Il en ressort les éléments principaux suivants :

- la commune ne comporte, actuellement, que 2 cellules commerciales vides et dispose d'un total de 5.735m² de surfaces commerciales nettes ;
- les achats courants constituent une partie importante de l'offre commerciale oheytoise ;
- le nombre d'établissement HoReCa et de services à caractère commercial est important.
- l'offre commerciale se concentre principalement le long de la rue de Ciney à Ohéy et il existe peu de commerces dans les autres petits centres villageois ;
- Ohéy est plutôt un petit pôle commercial local dynamique ;
- concernant les achats courants, les Ohéytois se rendent principalement dans les commerces de la commune ;

Considérant que l'enquête auprès des Ohéytois a révélé que les commerces de proximité type coiffeur, boulangerie, restaurant, pharmacie, etc. manquaient sur le territoire communal ;



Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohéy ?
Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Prenez contact avec Nathalie Grégoire au 085/824.467 ou par mail comnumerique@ohey.be

Considérant que les actions à prévoir sont réparties en 4 grandes catégories :

1. L'identité rurale et le tourisme : exploiter l'opportunité de la création du parc naturel, proposer une présentation de l'offre commerciale dans les gîtes touristiques de la commune, développer l'activité touristique en parallèle du renforcement de l'offre HoReCa

2. Les produits locaux et les circuits courts :

3. Le partenariat avec les commerçants :

4. La mobilité : étudier et réaliser un maillage de liaisons cyclables et piétonnes sur la communes, travailler au réaménagement de la N921 avec la Région Wallonne,

A l'unanimité, le Conseil approuve, le Plan Stratégique Communal de Développement Commercial.

5. APPEL A PROJET «COEUR DE VILLAGE» - ESPACE DE CONVIVIALITE ET CHEMINEMENT PIETON A EVELETTE - DOSSIER CANDIDATURE

Vu la circulaire relative à projets «Coeur de Village 2022-2026» destinée aux 166 communes de moins de 12.000 habitants ;

Vu qu'un budget global de 35.000.000 € répartis sur 5 ans (2022-2026) a été dégagé par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan de relance pour la Wallonie en vue de permettre aux communes de bénéficier d'une subvention de minimum 200.000 € et de maximum 500.000 €

Attendu que le projet «Espace de convivialité et cheminement piéton à Evelette» répond aux critères de sélection de l'appel à projet;

A l'unanimité, le Conseil approuve le dossier de candidature.

6. PCDR - BUDGET PARTICIPATIF - LANCEMENT DE LA PROCEDURE – DECISION

Considérant la volonté inscrite dans la Déclaration de Politique Communale 2018-2024 de soutenir par tout moyen humain, matériel, financier et institutionnel de la commune les actions participatives, associatives ou bénévoles via notamment la mise œuvre d'un budget participatif;

Considérant que cette nouvelle démarche vient compléter les dispositifs existants (Plan de Cohésion Sociale, Plan Communal de Développement Rural, Subsidés aux associations, ...) dans le but de favoriser l'émergence de nouvelles initiatives citoyennes ;

Chaque projet participatif proposé devra s'inscrire dans la stratégie du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Du 01/11/22 au 31/01/23 : proposition des projets

Du 01/02/2023 au 28/02/2023 : analyse de la recevabilité des dossiers

Du 01/03/2023 au 15/04/2023 : vote des citoyens pour les projets,

En mai 2023 : annonce des projets retenus et des montants affectés

Avant mai 2024 : réalisation du projet sélectionné

A l'unanimité, le Conseil approuve le lancement du processus du budget participatif avec un montant de part communale de 7.500€ et de part régionale de 7.500€, soit un total de 15.000€.

7. TRAVAUX – PIMACI 2022 - 2024 - AMENAGEMENT DU CHEMIN ENTRE LE CENTRE SPORTIF ET RUE DU BOIS D'OHEY - MISSION D'AUTEUR DE PROJET POUR L'ETUDE DE L'AVANT-PROJET SIMPLIFIE -

Vu la volonté des Autorités communales de procéder à des travaux d'aménagement du chemin entre le Centre sportif et la rue du Bois d'Ohey ;

A l'unanimité, le Conseil décide :

- de fixer à 750 € le montant estimé des prestations pour la mission d'auteur de projet pour la réalisation de l'étude de l'avant-projet simplifié relatif aux travaux d'aménagement du chemin entre le centre sportif et la rue du Bois d'Ohey
- de recourir aux services de l'Intercommunale INASEP

8. PATRIMOINE – VENTE DU LOT N°17 DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE HAILLOT SECTION B 377 G – DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR – DÉCISION

A l'unanimité, le Conseil décide

- de procéder à la vente de gré à gré du lot n°17 d'une contenance de 18a 50ca de la parcelle communale cadastrée /HAILLOT section B 377 G.(lotissement des Essarts)

- De fixer le prix de vente à 123.456, €.

- Le bénéfice provenant de la vente servira à financer le service extraordinaire.

9. PATRIMOINE – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION EN FAVEUR DU LE SYNDICAT D'INITIATIVE ET DU TOURISME D'OHEY --- RUE DU TILLEUL, 94 – « MAISON STREEL » - DÉCISION

A l'unanimité, le Conseil approuve la convention de mise à disposition à titre gratuite en faveur du Syndicat d'Initiative d'Ohey du bâtiment sis Rue du Tilleul, 94 à 5350 Ohey.

10. ENVIRONNEMENT - NUISANCES SONORES DUES AU TRAFIC AERIEN - PARTICIPATION AU COMITE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'AEROPORT DE LIEGE - DESIGNATION DU REPRESENTANT COMMUNAL SUPPLÉANT

Le Conseil désigne Monsieur Freddy Lixon, 1ier Echevin, afin de représenter la Commune d'Ohey au sein du comité d'accompagnement de l'aéroport de Liège comme représentant communal suppléant et ce jusqu'à la fin de cette législature.

11. CULTE – FABRIQUE D'EGLISE D'OHEY – COMPTE 2021 -

A l'unanimité, le Conseil arrête le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église d'Ohey, pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique le 27 avril 2022

* Recettes 25.044,97 €

* Dépenses 18.402,36 €

* Boni 6.642,61 €

Le résultat final exprime un boni de 6.642,61 €.

Le supplément à charge de la Commune s'élève à 17.400,00 €

PV Conseil communal

Séance du Jeudi 29 septembre 2022

1. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Monsieur le Bourgmestre communique les informations suivantes :

1. Dans le cadre de reconduction de l’Opération de Développement Rural, nous sommes dans l’attente de la décision ministérielle, la Fédération Rurale de Wallonie ne pouvant s’autoproclamer opérateur dans le cadre de cette opération.

2. La plupart de pouvoirs locaux se trouvent actuellement dans une situation économique et financière difficile qui n’est pas liée à une mauvaise gestion mais dûe :

- au niveau structurel, par le report toujours plus important, du Gouvernement Fédéral, du Gouvernement Wallon et de la Fédération Wallonie Bruxelles, de coûts et missions à charge des communes, sans leur donner les moyens financiers supplémentaires pour assumer ces charges et missions

- au niveau investissement, suite au surcoût occasionnés par les différentes crises traversées ces dernières années, notamment le COVID, les inondations (même si pour Ohey l’impact est moins important), la guerre en Ukraine et l’importante augmentation du coût de l’énergie, des matériaux et en conséquence du coût des travaux ainsi que l’indexation des salaires en 2022 [10 % en 1 an] - et celle déjà prévue pour 2023). Il est à noter que ces coûts sont également répercutés au niveau des Zones de Police et de Secours et que dès lors la dotation communale dans celles-ci est également en augmentation.

3. L’élaboration de la Modification budgétaire n° 2 et du budget 2023 nécessitera, dans un souci d’épargner le contribuable et de protéger notre personnel, une réduction drastique des dépenses.

Monsieur le Bourgmestre informe les membres du Conseil Communal que le Président du Conseil prendra contact avec les différents chefs de groupe tant de la majorité que de la minorité afin de les associer à la réflexion et d’entendre leurs remarques et/ou suggestions..

2. ENSEIGNEMENT - PRESENTATION PAR LES DIRECTEURS DES CHIFFRES DE LA RENTREE SCOLAIRE 2022-2023 - INFORMATION.

Il y a +/- 500 élèves inscrits pour les 4 implantations scolaires communales, ce qui n’entraîne aucun recompactage et dès lors la conservation du capital-périodes acquis l’année précédente.

La population scolaire stable permet le maintien des emplois.

Les directeurs d’école remercient également le Pouvoir Organisateur pour son implication et son soutien notamment en ce qui concerne la prise en charge de périodes supplémentaires sur fonds propres pour maintenir des classes à taille humaine.

Les deux directeurs d’école précisent qu’eux-mêmes et les équipes éducatives font le maximum pour maintenir un bon contact avec les parents et enfants et assurer la sérénité dans l’enseignement

3. PATRIMOINE - INVENTAIRE DU PETIT PATRIMOINE WALLON PRESENT DANS LES VILLAGES DE HAILLOT, OHEY ET PERWEZ - APPROBATION

Vu l’inventaire reçu sous forme de tableau Excel et les photos sur support USB;

Le Conseil approuve l’inventaire du Petit Patrimoine Wallon présent dans les villages de Haillot, Ohey et Perwez réalisé par l’Asbl Qualité-Village-Wallonie.

4. ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DES COMPTES 2021 DE LA COMMUNE D'OHEY PAR LES AUTORITÉS DE TUTELLE – PRISE D'ACTE

Le Conseil prend acte que les comptes annuels de l'exercice 2021 de la Commune d'Ohey arrêtés en séance du Conseil communal, en date du 9 juin

2022 sont approuvés.

5. SERVICE DES FINANCES - OCTROI D'UN SUBSIDE EXTRAORDINAIRE D'UN MONTANT DE 8.000 EUROS AU CENTRE SPORTIF D'OHEY

Considérant la volonté du Centre sportif de faire des économies énergétiques et dès lors d’installer des interrupteurs détecteurs de présence dans les différents locaux ;

Considérant les travaux nécessaires afin d'utiliser les panneaux solaires à bon escient

Considérant qu'un des panneaux de basket est défectueux.

A l'unanimité, le Conseil décide de prévoir un subside extraordinaire de 8.000€ pour le Centre sportif d'Ohey en vue de pallier aux différentes réparations prévues.

6. PERSONNEL - DEUXIÈME PILIER DE PENSION DES MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUEL - NOUVEAU MARCHÉ PUBLIC DU SERVICE FÉDÉRAL DES PENSIONS- DECISION D'ADHESION

A l'unanimité, le Conseil décide d’adhérer à la centrale d’achat du Service fédéral des Pensions, en vue de la poursuite d’un deuxième pilier de pension pour les agents contractuels de la commune d’Ohey.

7. ENSEIGNEMENT – DECLARATION DE VACANCE D'EMPLOI DU 15 AVRIL 2022 AU 01 OCTOBRE 2022 – APPROBATION

Le Conseil déclare vacants, pour l’année 2022-2023, les emplois suivants pour l’ensemble des écoles fondamentales de la commune :

- 2 périodes Psychomotricité
- 3 périodes CPC – cour de citoyenneté et philosophie
- 8 périodes de morale
- 10 périodes de religion catholique

8. ENERGIE – AIEG - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE TOITURE POUR INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE – CENTRE SPORTIF OHEY – APPROBATION

Attendu qu’en contrepartie de la mise à disposition acceptée par la Commune d’Ohey, le maître de l’ouvrage (AIEG) versera une redevance annuelle au montant de 2,5 euros par kilowatt-crête installé ;

Attendu que la convention est consentie pour une durée de 30 ans,

Par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS , le Conseil approuve la convention de mise à disposition de la toiture du Centre sportif d’Ohey pour l’installation photovoltaïque par l’AIEG

9. ENVIRONNEMENT ET BIEN-ETRE ANIMAL – PROTOCOLE DE COLLABORATION ENTRE LES COMMUNES ET LE DEPARTEMENT DE LA POLICE ET DES CONTROLES DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT –

Attendu que le Département de la Police et des Contrôles (DPC) du Service Public de Wallonie est une police spécialisée qui a développé une expertise en matière de surveillance de l’environnement et de bien-être animal et dispose de moyens d’investigation et de répression ;

A l’unanimité, le Conseil approuve le protocole de collaboration entre les communes et le Département des Polices et des Contrôles du Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement, suivant le texte repris ci-dessous :

Afin de faire face aux infractions en matière d’environnement et de bien-être animal, **la collaboration accrue** entre la Commune et le Département de la Police et des Contrôles du Service Public de Wallonie Agriculture est nécessaire dans les domaines suivants ;

a)Air
b) Eau
c) Sol
d) Déchetse)
e) Permis d’environnement
f)Bruit
g)Incidents et accidents environnementaux
h)Bien-être animal

10. MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - LA BOUCHAILLE - LIMITATION A 50 KM/H

A l'unanimité, le Conseil décide :

Il est interdit de circuler à une vitesse supérieure à 50 km/h :dans le tronçon compris entre l'immeuble n°238 rue de la Bouchaille et son débouché avec la Route de Sorée.

11. MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - EVE - ZONE 50 - DECISION

A l'unanimité, le Conseil décide de créer, à Evelette, dans le hameau d'Eve, une zone dans laquelle la vitesse des véhicules est limitée à 50km/h

Cette zone comprend les rues :

- Chemin de Sobéjèt - Chemin du Marticha - Chemin du Moulin - Sentier du Moulin

12. MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE DE BAYA - LIMITATION A 50 KM/H -

A l'unanimité, le Conseil décide :

Il est interdit de circuler à une vitesse supérieure à 50 km/h :

Dans le tronçon compris entre l'immeuble n°18 et l'immeuble n°8. Rue de Baya

13. MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE DE L'HARMONIE ET EUGENE RONVEAUX - SENS UNIQUE LIMITES (SUL) - DECISION

A l'unanimité, le Conseil décide :

- Rue de l'Harmonie : Il est interdit à tout conducteur de circuler, sauf pour les cyclistes, depuis la rue du Tilleul à et vers la RN 921
- Rue Eugène Ronveaux : Il est interdit à tout conducteur de circuler, sauf pour les cyclistes, depuis la rue Winget à et vers la RN921

14. MOBILITE - SECURITE ROUTIERE - REGLEMENT COMPLEMENTAIRE DE CIRCULATION ROUTIERE - RUE D'AL BÔLE, RUE DES FRES, TIGE DU CHENU - CHEMINS RESERVES AUX VEHICULES AGRICOLES, AUX PIETONS, CYCLISTES ET CAVALIERS (F99C) - DECISION

A l'unanimité, le Conseil décide :
Rue d'al Bôle, Tige du Chenu : Les tronçons (sans bâtis adjacents) de ces voiries suivantes sont réservés à la circulation aux piétons, cyclistes, cavaliers et tracteurs :



15. TRAVAUX – PLAN D'INVESTISEMENT PIC ET PIMACI 2022 - 2024 –

Vu l'Arrêté Ministériel du 24 novembre 2021 octroyant une subvention aux villes et communes dans le cadre d'un Plan d'Investissement Mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) ;

Considérant que les soumissions des dossiers PIC (Programme Investissements Communaux) sont maintenant conjointes avec le PIMACI ;

Considérant le projet de réfection de la Route de Nalamont ;

Considérant que l'aménagement de la Place de Convivialité à Evelette ;

Considérant le lotissement communal des Essarts et de la Source dans lequel est prévu un trottoir ;

Considérant le montant du subside PIC 2022-2024 pour la Commune d'Ohey s'élève à 471 248 €

Considérant que l'enveloppe PIMACI reçue en 2021-22 par la Commune d'Ohey s'élève à 159 993 €

A l'unanimité, le Conseil décide d'approuver le Plan d'Investissements Communal (PIC) et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal 2022-2024 (PIMACI) tel que repris au tableau récapitulatif :

- Rue Grand Vivier à Perwez (égouttage) : 230.360€ avec 230.360€ de subsides (SPGE)
- Rue St-Mort à Haillot (égouttage) : 199.215€ avec 199.215€ de subsides (SPGE et RW)
- Route de Nalamont Haillot (voirie) :1.524.944€ avec 1.037.000€ de subsides (SPGE et RW)
- Chemin Centre sportif Ohey (voirie):256.126€ avec 204.900€ de subsides (RW)
- Rue des Essarts Haillot (trottoirs) 170.221€ avec 136.177€ de subsides (RW)
- Liaisons cyclo-piétonnes : 51.090€ avec 40.872€ de subsides (RW)
- Rue des Sorbiers Evelette (trottoirs et plateaux) 219.347€ avec 175.477€ de subsides (RW)
- Chemin vicinal n°15 (aménagements) 95.617€ avec 76.494€ de subsides (RW)

16 TRAVAUX – MODIFICATION DE 2 DISPOSITIFS RALENTISSEURS DE TYPE SINUSOÏDAL ET DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE MEME TYPE SIS RUE SAINT MORT A HAILLOT – APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION – DECISION

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "MODIFICATION DE 2 DISPOSITIFS RALENTISEURS DE TYPE SINUSOÏDAL ET DE DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN DISPOSITIF DE MEME TYPE SIS RUE SAINT MORT A HAILLOT", établis par l'auteur de projet, NBP CONSULTING SCS, à Sclayn.. Le montant estimé s'élève à 28.934 € , 21% TVA comprise.

17. TRAVAUX - REALISATION DE 2 ESCALIERS DE SECOURS A L'ECOLE PRIMAIRE D'EVELETTE – PROJET REACTUALISE –

APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION ET DEMANDE DE SUBSIDIATION – DECISION

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché réactualisé "REALISATION DE 2 ESCALIERS DE SECOURS A L'ECOLE PRIMAIRE D'EVELETTE", établis par auteur de projet, Bureau A Linéa, à Huy. . Le montant estimé s'élève à 218.770 €, 6% TVA

18. PATRIMOINE- VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTRÉE OHEY 3^{EME} DIVISION PERWEZ SECTION A 144 A – PROCÉDURE DE VENTE – FIXATION DU PRIX - DÉSIGNATION DE L'ACQUÉREUR – DÉCISION.

A l'unanimité, le Conseil

- procède à la vente de gré à gré sans publicité, d'une partie d'une constance de 2a 29ca cadastrée/PERWEZ section A144
- fixe le prix de vente à 12.595,00€ et désigne l'acquéreur

19 PATRIMOINE- VENTE D'UNE PARTIE DE PARCELLE COMMUNALE D'UNE CONTENANCE DE 12A 34CA – GOESNES SECTION A 17/2— APPROBATION DU PLAN DE DIVISION - APPROBATION DE L'ESTIMATION – FIXATION DU PRIX - PROCÉDURE DE VENTE - DÉSIGNATION DES L'ACQUÉREURS – DÉCISION

A l'unanimité, le Conseil décide

- d'approuver le plan de division de Monsieur Henri Allard, géomètre expert, portant la partie à vendre à 12ares 34 centiares sur la parcelle cadastrée GOESNES section A 17/2.
- De fixer le prix de vente à 7.000,00€ et de désigner l'acquéreur

PV Conseil communal

Séance du Jeudi 20 octobre 2022

1. COMMUNICATIONS DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Monsieur le Bourgmestre communique les informations suivantes:

1. Le Gouvernement wallon vient de débloquer une enveloppe supplémentaire de près d'1.500.000,00€ afin de permettre aux Communes de notifier le marché public relatif au projet Vicigal.
2. La Ministre Tellier prendra position en 2023 quant aux Communes qui bénéficieront de l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans le cadre des Prochaines opérations de développement rural (ODR).
3. Le Gouverneur, la Commissaire d'Arrondissement et le Commandement militaire de la Province de Namur ont souligné la qualité du travail presté par la Commune d'Ohey dans le cadre de l'exercice COMEX qui a eu lieu ce 11 octobre 2022, exercice simulant l'accident d'un camion transportant de l'essence à proximité de l'école d'Evelette. Cet exercice, réalisé dans le cadre de la Planification d'urgence (PLANU), a permis de tester avec succès les différentes disciplines face à ce type de crise.
4. Le 4 octobre 2022, l'évêché de Namur a informé la Commune d'Ohey que le Collège épiscopal avait marqué son accord pour la fusion des Fabriques d'Eglise autour de celle de la paroisse d'Ohey. Le Ministre des Pouvoirs locaux dispose de 6 à 8 mois pour prendre position à son tour et rendre ainsi effective, le cas échéant, cette fusion des Fabriques d'Eglise du Grand Ohey.
5. L'AIEG a été contactée concernant les possibilités techniques de réduire la consommation énergétique de l'éclairage public. La configuration actuelle du réseau et des questions de sécurité qui pourraient impactés la responsabilité des Bourgmestres ne permettent pas d'envisager d'éclairer certains endroits et d'autres pas. L'orientation prise serait plutôt de remplacer les ampoules actuelles par des ampoules LED avec dimmer et de modifier l'intensité de l'éclairage en fonction de créneaux horaires. Cet investissement représente un coût évalué à 387.000,00€ pour la Commune d'Ohey, montant à répartir sur 4 ans au travers d'une augmentation du capital et des parts E. A terme, cet investissement devrait permettre une réduction de 60% des frais liés à l'éclairage public à Ohey.

2 FINANCES - ZONE DE SECOURS N.A.G.E – PRISE DE CONNAISSANCE DE LA MODIFICATION BUDGETAIRE N°2 / 2022 ET FIXATION DE LA DOTATION COMMUNALE DEFINITIVE 2022 - DECISION

Le conseil fixe la dotation 2022 définitive de la zone de secours NAGE.au montant de 125.131 €.

3. FINANCES - LEADER - PROLONGATION DU SOUTIEN FINANCIER A L'ASBL GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES ASBL POUR LA PERIODE TRANSITOIRE 2021- 2023 - DECISION

Attendu que la part locale de 10% s'élève à 107.435€ et est à répartir sur les 3 communes partenaires selon la même clé de répartition que celle convenue en début de programmation, à savoir :

- 36% pour Assesse = 38.676€
- 38% pour Gesves = 40.825€
- 26% pour Ohey = 27.933€

A l'unanimité , le Conseil confirme l'engagement financier de la Commune d'Ohey de prendre en charge sa part des 10% des fiches éligibles aux fonds européens Leader durant la période transitoire 2021-2023 pour un montant total de 27.933€.

4. PERSONNEL - RECOURS À L'ADJUDICATAIRE DE L'ACCORD-CADRE PASSÉ PAR LA CENTRALE DU SFP – EN MATIERE DE SECOND PILIER DE PENSION DES AGENTS CONTRACTUELS

Afin de bénéficier de la réduction de la cotisation de responsabilisation visée à la loi du 24 octobre 2011 , les pouvoirs locaux affiliés au Fonds de Pension Solidarisé des administrations locales et provinciales doivent constituer une pension complémentaire pour leurs agents contractuels ; Considérant qu'il y a lieu de réduire l'écart existant entre la pension des agents contractuels et la pension des agents statutaires et que la mise en place d'un second pilier de pension permet d'atteindre cet objectif ;

A l'unanimité , le Conseil décide de recourir aux services d'Ethias Pension Fund OFP, adjudicataire de l'accord-cadre passé par la centrale d'achat du Service fédéral des pensions, en retenant notamment la variable suivante : Détermination de l'allocation de pension au taux de 3% unique

5. LOGEMENT – LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INOCCUPÉS – DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE DONNÉES RELATIVES AUX CONSOMMATIONS MINIMALE D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ – ACCORD RELATIF AUX MODALITÉS TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES DE L'ÉCHANGES DE DONNÉES - APPROBATION

Par 12 voix POUR et 4 ABSTENTIONS, le Conseil décide d'adhérer à l'accord aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données dans le cadre de la lutte contre les logements inoccupés.

6. PCDR - CONTRAT BATOPIN - DECISION

Vu que les grandes banques belges annoncent régulièrement des fermetures d'agences et/ou la suppression de machines de selfbanking; Vu que la disparition croissante des distributeurs de billets rend plus difficile l'accès au cash; Vu la sollicitation de Batopin, en 2021, de trouver un emplacement pour placer des guichets automatiques bancaires supplémentaires; Vu l'opportunité d'intégrer l'installation d'un distributeur de billets dans le projet «AMÉNAGEMENT DE LOGEMENTS TREMPLINS, D'UN ATELIER RURAL, DE CABINETS MÉDICAUX, ET D'UN ESPACE MULTISERVICES AU CENTRE D'OHEY»;

Attendu que la première proposition de Batopin permet de mieux optimiser les espaces. Il a été convenu lors d'une réunion de coordination du 11 février 2021 d'agencer les espaces de cette manière:

- Une façade avant à rue divisée entre Batopin et l'entrée de l'atelier rural.
- Un atelier rural de 77m2 à aménager d'une réserve et de sanitaires.
- Un espace police avec une salle d'attente et un WC PMR d'une surface totale de 37m2.

Le Conseil, par par 12 voix POUR et 4 ABSTENTIONS, approuve le contrat tel que proposé par Batopin.

7. CONTRAT DE RIVIERE HAUTE MEUSE - PROGRAMME D'ACTIONS POUR 2022 - 2025 - APPROBATION

A l'unanimité, le Conseil approuve les actions communales du programme d'actions 2022-2025 à entreprendre reprises ci-dessous :

1. Thématique «Information et sensibilisation générale» : Suivi, entretien et remplacement des panneaux routiers et sentiers signalétique des cours d'eau
2. Thématique «Etude et caractérisation des cours d'eau» : Autoriser le Contrat de rivière à effectuer sa mission d'inventaire de terrain sur les cours d'eau dont il (Commune, Province, SPW) a la gestion durant la période du PA.

Le Conseil décide aussi d'allouer annuellement la subvention de 554 € au CRMH, pour la période couverte par le programme d'actions 2022-

8. CONTRAT DE RIVIERE MEUSE AVAL - PROGRAMME D'ACTIONS POUR 2023 - 2025 - APPROBATION

Vu le rapport d'inventaire et les propositions du CRMA d'actions à mener pour le programme d'actions 2023-2025 dans les volets suivants :

- Volet «assainissement» : 4 actions,
- Volet «utilisation de produits phyto» : 1 action,
- Volet «inondations» : 3 actions,
- Volet «plantes invasives» : 4 actions,
- Volet «déchets» : 1 action,
- Volet «ouvrages d'arts» : 1 action,

A l'unanimité, le Conseil approuve la liste d'actions communales du pro-

gramme d'actions 2022-2025 à entreprendre jointe en annexe Il alloue annuellement une subvention minimum de 2554,10 € au CRMA, pour la période couverte par le programme d'actions 2022-2025 (article budgétaire:

11. TRAVAUX - AMELIORATION DE LA RUE LE LONG DU CHATEAU A LIBOIS - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "AMELIORATION DE LA RUE LE LONG DU CHATEAU A LIBOIS", établis par l'auteur de projet, NBP CONSULTING SCS, à Sclayn. Le montant estimé s'élève à 70.000,00 € hors TVA ou 84.700,00€, 21% TVA comprise.

12. ACHAT D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE 4 X 4 DE TYPE PICK UP POUR LE SERVICE TRAVAUX - APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION - DECISION

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "ACHAT D'UN VEHICULE DOUBLE CABINE 4 X 4 DE TYPE PICK UP POUR LE SERVICE TRAVAUX", établis par le SERVICE FINANCES. Le montant estimé s'élève à 33.057,85€ hors TVA ou 40.000,00€, 21% TVA comprise.

13. CULTUE – FABRIQUE D'EGLISE DE FILEE – COMPTE 2021 –

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de l'établissement cultuel de la Fabrique d'église de Filée, pour l'exercice 2021, voté en séance du Conseil de fabrique le 29/08/2022

*Recettes: 24.204,42€ *Dépenses: 7.463,99€ *Excédent: 16.740,43€

Attendu que de ce fait le résultat final exprime un excédent de 16.740,43€ Le supplément à charge de la Commune s'élève à 7.800,00 €.

14. CULTUE – EGLISE PROTESTANTE DE SEILLES – COMPTE 2021 MODIFICATION – AVIS

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de l'établissement cultuel de l'église protestante de Seilles, pour l'exercice 2021, Recettes :19.993,48€ Dépenses: 13.187,43€ Excédent: 6.806,05€ Attendu que de ce fait le résultat final exprime un excédent de 6.806,05€ Le supplément à charge de la Commune s'élève à 1.191,68 € ;

Séance à huis clos

16. GESTION DU PERSONNEL - NOMINATION A TITRE DEFINITIF AU POSTE D'AGENT COORDINATEUR D4 STATUTAIRE - DECISION

Au scrutin secret à l'unanimité, Le Conseil nomme à titre définitif Monsieur Olivier Vermeesch domicilié à Evelette à dater du 1er novembre 2022 au poste d'agent coordinateur statutaire D4 à temps plein pour le service des Travaux.

Bébés

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !



Le RGPD ne nous permet plus de diffuser la liste des nouveaux-nés, toutefois il est proposé à chaque nouveau parent de transmettre à l'administration communale une photo de la frimousse de leur enfant.

INF' Ohey

CIToyENS CIToyENNES

Arlette et Philippe, en vol pour de l'or !

Le samedi 22 octobre, avec un léger décalage horaire, les membres du collège accueillaient Arlette et Philippe Henry, leur fils, Christophe et leur belle-fille, Tania, à l'occasion des 50 ans de mariage du couple haillotois célébré le 1^{er} septembre 1972.

Des fleurs, le message du palais royal et l'extrait du mot d'accueil de monsieur le Bourgmestre pour l'occasion :

« Chers Arlette et Philippe, n'ayant pu officialiser à Ohey l'union de votre fils, Christophe et Tania, je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour célébrer non pas un mariage, mais un anniversaire de mariage : vos noces d'or.

50 ans de vie commune ! Imaginez ! Dix-huit mille deux cent cinquante petits-déjeuners en tête à tête. C'est devenu si rare à notre époque que vous êtes une magnifique source d'inspiration pour nous tous.

Dans quelques instants, nous espérons, toutes et tous ici présents, entendre à nouveau deux oui qui ne font qu'un nom : Henry.

Comme l'a si bien écrit Friedrich Nietzsche : "Le mariage, c'est la volonté à deux de créer l'unique". Le mariage, c'est non seulement un engagement, mais surtout la volonté de réussir un projet à deux.

Vous avez fondé une famille : Christophe, et depuis quelques années, un nouveau membre est venu s'y ajouter : Tania.

Les quatre piliers du couple sont l'amour, la confiance, l'écoute et le soutien. Votre union qui dure depuis 50 ans atteste que vous avez construit de belles fondations.

Philippe, Haillotois de pure souche, tu es né non loin de la place communale, chez Godet, nom de tes grands-parents maternels qui y résidaient jadis. Quant à toi, Arlette, tu as vécu à Coutisse puis à Ohey, rue Winget.

Il y a cinquante ans, dans les années 70, c'était une époque où l'on dansait au son de l'accordéon aux kermesses, chez Minette et chez Louise.

En 1972, Stone et Charden chantaient "l'Aventura", Patrick Juvet, "la Musica". Au juke-box, pour cinq francs, on écoutait « Aimer à perdre la raison », « le lundi au soleil », « Elle je ne veux qu'elle » ! Eh oui, Philippe ! Elle, je ne veux qu'elle. Toutefois, tu allais devoir persuader Maman Germaine...

Les parents enfin convaincus, une deuxième coiffeuse allait rejoindre la famille Henry. Quant aux trois frères, chauffagistes de profession, ils sillonnaient la commune et bien au-delà pour réaliser des installations de chauffage et le placement de sanitaires.

C'est le 1^{er} septembre 1972 que votre union fut officialisée, ici même, devant l'échevin Claude Libion, et, à Ohey également, que fut célébré, devant l'abbé Demoitié, le mariage religieux suivi de la traditionnelle bénédiction à l'eau bénite.

Le 30 octobre 1975, la naissance de Christophe est venue ensolleiler votre vie. Vous résidiez à l'époque rue de l'Eglise à Haillot.

Une belle histoire, un beau parcours avec des hauts et des bas comme partout, car ce sont les aléas de la vie.

Sincères félicitations, meilleurs vœux de bonheur et rendez-vous dans dix ans pour le diamant! »



Voici quelques nouvelles de votre EPN

Concernant la formation QROP pour les maraîchers qui a eu lieu le 29 novembre, sachez qu'en 2 semaines celle-ci était complète. Elle a remporté un franc succès, et nous remercions tous les participants. Nous pensons réorganiser une 2^e session courant 2023 selon les demandes reçues.

À noter dans vos agendas 2023 !

Nous vous convions à une conférence, le mardi 07 février de 19h30 à 21h30 au Foyer Rural à Ohey. Voici la thématique « Les arnaques sur internet », cette conférence se fait en collaboration avec la zone de police des Arches et l'ASBL Interface3 de Namur.

Début 2023, en collaboration avec un super bénévole, nous avons envie de remettre en place les cours en collectif, 1 vendredi sur 2, de 10h à 12h à l'EPN

Nous débiterons par « l'utilisation de base d'un ordinateur », si vous êtes intéressés, et si ceci fait partie de vos résolutions de 2023, alors contactez-moi au **0473/83.93.32** ou par mail **marion.mancel@ohey.be**

Marion MANCEL - Animatrice et Coordinatrice de l'EPN

Place Roi Baudouin, 79b à Ohey

GAL TIGES ET CHAVÉES



DE LA FARINE ET DES PAINS DU CONDROZ



Une filière céréales panifiables locale et complète, des semences au pain, portée par un groupe de boulangers, agriculteurs, meuniers et citoyens, issus du Cœur de Condroz qui souhaitent relocaliser une alimentation de qualité.



Les céréales sont cultivées en Condroz par des agriculteurs certifiés bio. Des essais sont mis en place pour choisir les variétés les plus adaptées.



Les céréales sont moulues dans des moulins à meule de pierre et certifiés bio tel que celui de la Ferme de Corioule.

La farine sert à fabriquer de bons pains dans des boulangeries du territoire : La Chouette Enfarinée, Le Fournil du Loup, La Fourmière et La Grigne de Gauthier.

Vous trouverez toutes les informations sur leurs points de dépôt et leurs marchés sur www.aucoeurdupain.be ou auprès du GAL au 083 670 345.

De la farine est également disponible pour les particuliers en sacs de 25 kg à la Ferme de Corioule à Assesse: www.fermedecorioule.be ou 0473/89 46 76

en partenariat avec:



et le

Réseau Meuse Rhin Moselle pour les semences paysannes et citoyennes (RMRM).

MARRE DE TROP CONSOMMER?



UN SERVICE GRATUIT

de l'asbl GAL Pays des tiges et chavées sur le territoire des communes de Assesse – Gesves – Ohey

Un projet de rénovation ?
Quelles démarches entreprendre ?
Qui contacter ?

Le SFRE peut vous aider !



Fort de son expérience des actions pilote IsoTaMaison et Walloreno (50 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'un audit logement gratuits), le GAL Pays des tiges et chavées ASBL démarre aujourd'hui ce nouveau service qui s'adresse à tous les citoyens des trois communes (Assesse, Gesves, Ohey). Un accompagnement personnalisé chez vous !

Pour une visite d'orientation gratuite, contactez le SFRE : stephan.vis@tiges-chavees.be - 083/670347 - 0478/097676

GROS SUCCÈS À L'OCCASION DE L'APÉRO-RURAL

Vendredi 04 novembre, c'était l'effervescence à la Bergerie des Arches de la famille Mabile-Tonglet.

Tout le monde était sur le pont afin d'accueillir les nombreuses personnes attendues. Dès 16h, Antoine et Elise accueillent les premiers invités pour leur faire découvrir la bergerie et les multiples activités rythmant la vie d'un éleveur de moutons. Les visiteurs ont découvert les avantages du pâturage des couverts d'intercultures par les ovins en se rendant sur une parcelle. Petits et grands, voisins, agriculteurs, citoyens, amis, bergers en herbe, curieux ; il y en avait pour tous les goûts et ce n'est pas un euphémisme. Hamburgers, jus de pomme, délicieuses brochettes d'agneaux préparées avec amour par la famille...ont réconfortés les quelques 450 visiteurs bravant la météo pluvieuse.



Ce fut également l'occasion d'inaugurer la brochure « Vivre harmonieusement la Ruralité en Condroz-Famenne » dont le but est de tisser des liens entre citoyens et producteurs de notre alimentation.



Ces actions s'inscrivent dans le cadre de LEADER. Financées par la Wallonie et l'Union européenne | Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes d'Assesse, Gesves et Ohey



Contrôlez... du bout de vos doigts !

JLm ÉLECTRICITÉ

Installation & Rénovation
Electricité générale - Ventilation - Domotique
Mise en conformité - Alarme - Étude d'éclairage

0477 961 858 www.jlm-electricite.be

2000580713

proxy DELHAIZE

PROXY DELHAIZE OHEY

60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT:
Le lundi, de 12h à 19h
Du mardi au samedi, de 8h30 à 19h
Le dimanche et jours fériés, de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney 179 • OHEY 085/61.17.42

2001056773

Marie-Christine Guillaume & Ingrid Arnold
Leurs collègues Véronique, Françoise, Aurélie et Jeanne

INFIRMIÈRE À DOMICILE

Dans votre région

GUILLAUME M-Christine de Ohey
0475/89 30 12
ARNOLD Ingrid de Hailot
0475/87 36 70

2000064703/CL-B

Réflexologie plantaire
Massage global relaxant
Massage femme enceinte
Drainage lymphatique
Lympo-énergétique
Reiki
Bilan en Fleurs de Bach
Huiles essentielles et macérats de bourgeons

Ingrid SACRE
www.massotherapie-sacre.be
Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY 0475/348 293

2000064640

SA J.C.A.S

Joël Ceuppens Autos Service
Renault «Indépendant»

Vente et réparations toutes marques

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h - Ven.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h
Rue du Fourneau 17A - MARCHIN - 085/21 39 74

2001051511

FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085/61 14 39

FUNÉRARIIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350
5300 COUTISSE/ANDENNE

ATL - ACCUEIL TEMPS LIBRE

La commune d'Ohéy soutient la formation de ses jeunes animateurs

Tu es un jeune oheytois âgé de 16 ans ou plus ? Tu aimes le contact avec les enfants, et tu souhaites accrocher une expérience de plus à ton arc ? Rencontrer d'autres jeunes qui partagent ton goût pour l'animation est une expérience qui te parle ? Alors ce qui suit t'intéressera certainement !

Depuis 2 ans, la commune d'Ohéy propose un soutien financier de 100 euro au jeunes oheytois (à partir de 16ans) qui souhaitent se former à l'animation. d'enfance en Centre de Vacances.

Tu trouveras ci-après la marche à suivre pour en bénéficier.

N'hésite pas à contacter la coordination Accueil Temps Libre de ta commune pour plus de précision sur la procédure et sur les lieux de stages agréés à Ohéy.

La commune d'Ohéy soutient financièrement la formation des jeunes animateurs (dès 16 ans)

La commune d'Ohéy encourage l'engagement de ses jeunes (dès 16 ans) dans un processus de formation d'animateur en Centre de Vacances menant au brevet homologué par la Communauté française en remboursant **100 euros** du coût de la formation.

Voici la marche à suivre pour obtenir ton remboursement :



Ton dossier comprendra :

- une lettre de motivation (tu peux y expliquer ton parcours, ta démarche) ;
- la preuve de ta candidature à un poste d'animateur au sein des plaines de vacances organisées sur la Commune d'Ohéy ;
- la preuve de paiement des frais de ta formation par un organisme habilité ;
- une copie de ton inscription à une formation d'animateur qui précise les coordonnées de l'organisme et les dates de formation.

Pour plus d'informations, tu peux contacter la Coordination Accueil Temps Libre de ta commune :

Charlotte ALEXANDRE
 Coordination ATL Ohéy
 ☎ 085 21 58 83 ☎ 0476 938 424 ✉ charlotte@coala.be
www.coala.be



Découvrez durant le temps libre des enfants à Ohéy



Agenda des festivités et évènements

(arrêté au 07 novembre 2022) :

| Quand | Quoi | Où | Organisateur |
|------------|--|--------------------------------|---|
| Le 04 mars | Formation 1 ^{er} secours pour jeunes parents 9h30 à 12h30 | Réfectoire école primaire Ohéy | Échevinat de la Petite Enfance de la commune et ONE-service consultations Ohéy (voir page 12) |
| Le 18 mars | Accueil des nouveaux arrivants et Mise à l'honneur Citoyens Ohéytois | Administration communale | La commune |

ATL - JEUNESSE

Dès le 1er janvier 2023, un nouveau nom et un nouveau logo pour la Maison des Jeunes d'Evelette.

La MJEvelette s'appellera désormais La Maison des Jeunes du Grand Ohéy ASBL, en abrégé MJGO ASBL.

Un même nom pour deux lieux d'accueil pour les jeunes se trouvant sur le territoire de la commune d'Ohéy. Accueil des jeunes à Evelette : 26 rue du tige 5350 Evelette



Accueil des jeunes à Haillot : nos locaux se trouvent juste à côté de l'école de Haillot.

Horaire de nos permanences d'accueil à Evelette

- Le mercredi de 14h30 à 17h30 pour les 10-12 ans
- Le vendredi de 17h à 22h pour les 13 ans et plus et les jeunes venant d'entrer en 1^{ère} secondaire.
- Le vendredi de 24h à 1h du matin pour les 18 ans et plus

Nous proposons également du lundi au samedi des ateliers hebdomadaires à destination des 4 à 40 ans : créarecup couture - théâtre - cirque - différents styles de danse : Modernjazz - Breakdance - Hip-Hop - Ragga - streetdance - Éveil à la danse dès 4 ans



Horaire de nos permanences d'accueil à Haillot

- Le mercredi et le samedi de 14h à 17 h dès 10 ans
- Le mercredi de 17h30 à 19h30 pour les 15 ans et plus.
- Tous les mercredis de 16h30 à 17h30 nous proposons une activité minifoot en collaboration avec le centre sportif d'Ohéy. (Entraînements - rencontres InterMJs - participation à des tournois amicaux)

Dès la rentrée scolaire 2023, nous proposerons les ateliers suivants : jeux de rôles - théâtre pour les ados

Plus d'informations sur notre nouveau site internet : www.mjgo.be - le Facebook et l'Instagram MJGO !!!

Mini Foot à Haillot

Tu aimes le minifoot et tu as entre 14 et 18 ans ?



Alors je t'invite à rejoindre l'équipe de minifoot de la MJGO

Tous les mercredis de 16h30 à 17h30 au centre sportif d'Ohéy.

C'est Gratuit !!!
 Alors qu'attends-tu ?

On se dit à mercredi ?

Antoine animateur MJGO :
 0460/957.574

QUELQUES MOMENTS FORTS DE LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION AU DERNIER TRIMESTRE 2022.

Spectacle des ateliers Danse de la MJ Evelette



«La Jeunesse, des années 70 à aujourd'hui »

En 2022, la Maison de Jeunes d'Evelette a eu 50 ans ! Notre spectacle n'était pas une fresque historique retraçant les 50 années de notre MJ, nous avons opté pour la création d'un spectacle pour lequel nos jeunes d'aujourd'hui allaient devoir se retourner et regarder vers la jeunesse de leurs parents, de leurs grands-parents. Quels étaient les musiques qu'ils écoutaient, les films cultes, la mode, l'évolution des technologies. En tant que maison de jeunes, notre rôle est d'amener les jeunes à avoir un regard critique sur le monde, l'évolution de la société. Par ce spectacle les jeunes ont également illustré certains combats et moments forts qui ont marqué les années 70 à nos jours.

Tantôt teinté de nostalgie pour les spectateurs, ce spectacle montrait également le regard de nos jeunes sur les enjeux de société d'hier et d'aujourd'hui en partageant leurs inquiétudes et leurs espoirs pour leur avenir.

Ce grand projet annuel de notre MJ a été présenté les 23 et 24 septembre 2022 au centre culturel d'Andenne

Quelques chiffres :

- 2h de spectacle
- 154 danseurs et danseuses sur scène (4 à 40 ans)
- 32 tableaux dansés
- Quatre-vingt-six séances costumes de 3h avec les jeunes dès 10 ans et des parents ont été nécessaires pour réaliser les 212 costumes utilisés pour ce spectacle
- 800 spectateurs(trices)

Journée porte ouverte de notre local à Haillot :

Une cinquantaine de personnes sont venues rencontrer l'équipe d'animation de notre local à Haillot et découvrir nos locaux et les diverses animations et activités proposées : impression textile, animations cirque, danse... Pour les plus téméraires, un skate park éphémère ainsi qu'un kicker géant avaient été installés dans la cour de l'école d'Haillot.

Durant le congé de Toussaint :



Pour le congé de Toussaint nouvelle formule, l'équipe d'animation avait préparé un chouette programme pour permettre aux jeunes dès 10 ans de passer de belles vacances . Une vingtaine de jeunes ont participé aux activités proposées : initiation jeu de rôle, initiation danse funky, activité Do It Yourself, ou aux sorties : Trampo-park, Bowling, Laser Game, Journée à Bruxelles avec un rallye photo au centre-ville et la découverte du parcours aventure Indoor Koesio favorisant la coopération entre les participants.

Ces vacances ont été monstreusement clôturées par un buffet de l'horreur et une super nuit effrayante rassemblant les jeunes de nos deux implantations dans notre bâtiment à Evelette.



ATL - PETITE ENFANCE

Premiers secours pour les bébés et les jeunes enfants : les bons réflexes ! Formation pour les jeunes parents

En tant que parent, on a le cœur qui se serre quand on pense aux dangers qui menacent presque partout nos enfants chéris. Savoir comment agir en cas de petite ou grande urgence ou quand les choses deviennent critiques vous donne de l'assurance en cas de problème.



Le samedi 4 mars 2023, de 9h30 à 12h30 au sein du réfectoire de l'école primaire d'Ohéy (Voie du Rauyisse à 5350 Ohéy - parking aisé du centre sportif communal), sera organisée, à l'initiative de l'échevinat de la petite enfance et de l'ONE, une formation à destination des parents.

En priorité, pour les parents d'enfants nés en 2022, cette matinée de formation sur les gestes de premiers secours est gratuite.

Toutefois, les inscriptions sont indispensables avant le 20 février 2023 auprès de Madame Nathalie Grégoire (par mail nathalie.gregoire@ohhey.be, par téléphone 085/824467 ou par courrier : Place roi Baudouin 80 à 5350 Ohéy). Nous aurons besoin de vos nom, prénom, numéro de GSM et éventuellement une adresse mail.

Le Centre FoRS (Formations continues, Recherches appliquées et Services à la société) propose un large panel de formations continuées adaptées aux demandes et besoins des entreprises et organisations des secteurs marchand et non marchand.

Le Centre FoRS bénéficie de formateurs sélectionnés en raison de leur expertise en la matière afin de vous proposer des formations adaptées aux besoins des apprenants. En tant que jeune parent, il est impossible d'exclure totalement un accident ou un incident à un enfant. Il est donc essentiel que les parents, familles soient formés correctement pour prodiguer les premiers soins de façon optimale en attendant l'arrivée des secours.

Cette formation théorique et pratique vous permettra de comprendre et de prodiguer les gestes de premiers secours face aux situations médicales et traumatiques : l'appel au 112, hyperthermie, brûlures, chutes, blessures, étouffement, fausse déglutition.

Au plaisir de vous accueillir le 4 mars pour cette formation plus qu'intéressante

ATL

Ohey-toi aussi, prends ta place !

Ce samedi 19 novembre, à la veille de la journée internationale des droits de l'enfant, Ohéy proposait la première édition de « Ohey - toi aussi prends ta place ». L'occasion pour les jeunes âgés de 10 à 12 ans de pousser la porte du monde professionnel et de rencontrer des artisans de chez nous.



Sept filles et cinq garçons ont pu s'adonner à la cuisine avec Serge du restaurant « Le 64 », mettre la main à la pâte avec Michel dans les ateliers de sa boulangerie pâtisserie Carpentier.

Maud Roegiers a emmené ce petit monde avec émerveillement dans le domaine de l'illustration et Madeleine Tissot, au Syndicat d'Initiative et de Tourisme, découvrir l'exposition des aquarelles d'Annick Ranwez et de ses élèves. En savoir un peu plus sur l'utilisation des énergies via un atelier scientifique animé par Héba Fakhouri (agent POLLEC) et sur la vie communale avec le Bourgmestre, Christophe Gilon, faisait aussi partie du programme.



Bravo à Ness, l'animatrice de la Maison des Jeunes du Grand Ohéy qui nous a entraînés dans une flashmob finale pour clôturer l'évènement avec la dégustation des roses des sables et des cougnous cuisinés par les jeunes mains !

Merci à tous ceux qui ont permis la réussite de cette belle journée, et notamment à Charlotte et Olivier de l'A.s.b.l. Coala.

A se revoir pour la prochaine édition, plus nombreux, mais avec autant d'intérêt.





MAMI WATA

APPROCHE SYSTÉMIQUE & PSYCHOCORPORELLE
— AQUATHÉRAPIE —

- Thérapie individuelle & Coaching en développement personnel
- Accompagnement émotionnel à la maternité & Création du lien mère/enfant
- Massage métamorphique, sophrologie relaxation
- Relaxation aquatique / Wastu femme, femme enceinte, enfant, maman & bébé
- Accompagnement de la peur de l'eau / Aquaphobie
- Apprentissage de la nage (déplacement à votre domicile si vous disposez d'une piscine)

CABINET SITUÉ À OHEY • 20 ANNÉES D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE • BASSIN PRIVÉ CHAUFFÉ
Info & rdv : 0474 62 52 30 • marjorie.clip@gmail.com • www.mamiwata.be • mami wata



CRAPS CONSTRUCT

ARTISAN BÂTISSSEUR

crapconstruct.be
0485 634 115

Souscrivez vous sur FACEBOOK

Construction
Rénovation
Toiture
Terrassement
Aménagement extérieur

Chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles • Jouets
Livres • Journaux
Tabacs • Pâtisserie

Les Épiceries Sympa



Rue de l'Eglise 4
HAILLOT/COURTHEOUX
Tél.: 085/61 14 73

GARAGE Graux

www.grauxohhey.be • 085/61 22 96
Spécialiste indépendant depuis 35 ans

CITROËN DS

PEUGEOT

Vente de vélos électriques

Cédric Dubois
0477/850.901

Q100 Saveurs

SANDWICH & LUNCH

NOUVELLE ADRESSE

Chaussée de Ciney, 160 - 5350 OHEY
Pour vos commandes : 0483/447.410

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER



OFFICE

VANDENDRIES INSURANCE PARTNER

En Rendarche 60 | 5350 Ohéy | tél. 085 846 870 | fax 085 680 129
info@vipoffice.be | FSMA 109901 A | BE40 0016 6435 1763
www.vipoffice.be

Les recyparcs
ont 30 ans,
ça se fête !



Une Équipe, des Idées, un Futur

Testez vos connaissances sur le tri des déchets !



Dimanche 2 octobre 2022

UVE

JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES

SUDINFO

Venez découvrir les activités de
BEP Environnement à Floreffe !

Infos : www.bep-environnement.be/JDE

Serge Collin

SPRL MENUISERIE




G

0479/20 93 29

Rue des Comognes 12b - 5350 Evelette (Ohéy)
serge.collin.menuiserie@hotmail.com • Serge Collin - Menuiserie



NOËL S.P.R.L.

085/61.13.96 - 085/61.15.87

- Mazout de chauffage et agricole
- Diesel - Huiles - Graisses
- AD blue - Citernes

Rue du Tilleul, 90 5350 OHEY
www.mazout-noel.be
 Mazout NOEL





La salle d'exposition du Syndicat d'Initiative affichera une programmation riche et variée en 2023 !

Février : les aquarelles de Françoise Mathot

Mars : les photos de Guillaume Gregson

Avril/mai : les céramiques de Frédérique Durtho

Juin : exposition jumelée de Michel Wittek (photographies) et Annik Ranwez (aquarelles)

Juillet : les peintures et peintures sur verre de Karine Leroy

AOÛT : les illustrations de Maud Roegiers

Septembre-octobre : 100 ans de corso fleuri

Novembre : les sculptures de Jean-Marie Sainte

Adresse : rue du Tilleul, 94 à 5350 Ohey

Plus d'infos via le Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey :

085 / 82 44 77 - 0472 / 37 60 56

si@ohey.be - www.facebook.com/tourismohey



Une nouvelle dynamique villageoise à Jallet et Goesnes !

Mercredi 15 novembre dernier, en soirée, une vingtaine de personnes étaient réunies à la salle « Les Houlottes » à Jallet. A l'initiative, le comité de la salle récemment rejoint par plusieurs citoyens ne.s du village préoccupé.e.s par la sauvegarde de cet espace collectif à la longue histoire festive et avec l'envie de relancer une dynamique fédératrice dans nos petits villages ruraux et agricoles du Condroz !

Cette soirée conviviale a permis de se rencontrer ou se revoir, de partager le besoin urgent de nouvelles forces vives pour la gestion de la salle et ses locations, se souvenir des belles fêtes passées et établir les besoins d'entretien et de rénovation du bâtiment.

Mais la volonté était bien de se projeter positivement dans l'avenir de nos villages, de partager nos rêves, besoins et idées pour faire revivre la salle et entretenir ce lien entre voisin(e)s de nos hameaux. Il y a bien là un enjeu intergénérationnel, de rencontre et de mobilisation entre les anciens et les nouveaux habitants.

Parmi les idées ressorties, il y avait ceci : la relance des festivités familiales (Pâques, Saint-Nicolas, Halloween), le maintien de la marche Adeps, l'organisation d'un souper annuel du village et d'une fête des voisins à la belle saison, des projets culturels (cinéma, pièces de théâtre...), des projets solidaires et de récup' (repair café, atelier vélo et couture, partage d'outils...), une réflexion et une mobilisation autour de l'espace public, mais aussi de l'eau et de l'énergie, ou encore la participation au Corso Fleuri en 2023 !

C'est certain, ce ne sont pas les idées qui manquent et il faudra prioriser. Mais en attendant, cette soirée a permis de recréer un esprit collectif, du lien et un besoin de s'organiser ensemble pour embellir plus encore la vie rurale que nous avons choisie !

Bienvenue aux nouvelles idées, compétences et énergies, même avec un temps limité ! Écrivez-nous à info@salleleshoulottes.be



Campagne d'Iles de Paix, les 13, 14 et 15 janvier 2023

✘ Semons l'envie d'agir.

Le grand mouvement citoyen d'Iles de Paix se mobilisera les 13, 14 et 15 janvier prochains. Agriculteurs, agricultrices, citoyens, citoyennes, profs, élèves et politiques : ensemble, faisons bouger les choses et soutenons le droit d'alimentation ! Nos destins sont connectés ! Aujourd'hui, plus que jamais, notre action collective est indispensable. Alors que manger à sa faim est un droit, une personne sur neuf dans le monde souffre toujours de la faim. Une érosion sans précédent de la biodiversité est en cours et des changements climatiques aux conséquences humaines importantes, surtout dans les pays du Sud, sont annoncés. C'est dans ce contexte que nous travaillons avec des milliers de familles paysannes d'Afrique et d'Amérique latine afin de construire, avec elles, une agriculture plus durable, plus juste et plus résiliente.

Vous souhaitez participer à cette campagne ?

- ✘ Soutenez nos bénévoles les 13, 14 et 15 janvier 2023
- ✘ Rendez-vous sur notre webshop et notre plateforme de collectes de dons
- ✘ Faites un don sur www.ilesdepaix.org ou via BE97 0000 0000 4949
- ✘ Devenez bénévole sur www.ilesdepaix.org ou au 085/23.02.54

Vous êtes à la recherche du lieu unique pour célébrer un évènement festif ?

La salle Isbanette vous propose un endroit fonctionnel totalement rénové avec goût et pensé de façon à être agréable, pratique et lumineux. Idéal pour vos soirées, vos événements privés ou professionnels, vous tomberez sous le charme...

Cette dernière offrant différentes possibilités est située au cœur d'Evelette, un joli village de la commune d'Ohey à proximité d'Andenne, Huy et de Ciney. A deux pas, une plaine de jeux est également à disposition.

Cet espace polyvalent peut être utilisé dans un grand nombre de configuration :

- La salle AVENTURINE : 120 places assises avec bar équipé de 3 pompes ainsi que plusieurs frigos, accès aux sanitaires hommes - femmes - PMR. Elle est également équipée d'un rétroprojecteur grande dimension et d'un équipement audio....
- La salle TOURMALINE : 8 à 12 places
- La salle JADE : 36 places au 1er étage
- La salle TOPAZE : 8 à 12 places au 1er étage
- La cuisine équipée d'une cuisinière à gaz professionnelle avec four, hotte, double friteuse, plans de travail, et une zone où il y a un lave-vaisselle professionnel.

Vous serez accueillis dans ce bâtiment datant de 1910 de façon personnalisée par Mme Jeannine FANNOY qui mettra tout en œuvre pour vous satisfaire, quelle que soit la nature de votre projet : anniversaire, séminaire d'entreprise, baptême, conférence, communion, exposition, cocktail, banquet, réunion, stages etc.



À noter que les tables et les chaises sont comprises dans le prix de la location, ainsi que la vaisselle dont vous avez besoin. Enfin, si vous envisagez les services d'un traiteur ou d'un brasseur, vous pouvez choisir librement celui qui vous convient le mieux.

Pour obtenir un devis ou de plus amples informations, contactez-nous par courriel à reservations@isbanette.be ou par téléphone 0486 35 40 42 (Mme Jeannine FANNOY)

Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter notre calendrier en ligne : www.isbanette.be

2001058376

MENUISERIE GÉNÉRALE

MEUBLES SUR MESURE

BARDAGES - TERRASSES

PLACARDS - PORTES

POSE DE PARQUET

CHASSIS - ETC

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

JHMenuiserie

0477/19 78 70

jhmenuiserie@outlook.com

Soins à domicile

Toilettes, pansements, injections, soins palliatifs.

Christine et Laetitia

Gérard Christine - Ohey
0496/37.08.56 - 085/61.10.22

Streel Laetitia - Ohey
0497/20.66.65

- ▶ RÉNOVATION
- ▶ ENTRETIEN
- ▶ DÉPANNAGE
- ▶ INSTALLATION
- ▶ CHAUFFAGE
- ▶ SANITAIRE
- ▶ ADOUCISSEUR
- ▶ CLIMATISATION
- ▶ VMC

JPN

CHAUFFAGE
SANITAIRE

Energie renouvelables

0498 92 62 68

jpn-chauffage.com

▶ Rue Onze Bonniers 231
5351 Haillot

▶ Mail.: noel.jp@hotmail.com

14

HIVER 2022

HIVER 2022

15

Les Apér'Ohéytois – édition 2022, Ohey.Pro et les associations sportives, succès garanti !

Depuis plusieurs années, les autorités communales ont confié l'organisation des Apér'Ohéytois du 20 juillet à l'asbl Ohey.Pro (groupement d'indépendants qui a pour principal objectif de faire connaître au grand public le savoir-faire des commerçants, entrepreneurs et artisans locaux – www.ohéy.pro.be) et à tour de rôle pour l'aide de cette manifestation, ce sont les comités scolaires, les associations sportives et les associations « autres » qui sont contactées pour prêter main forte.

2022, après 2 ans de crise sanitaire, 9 associations sportives de la commune (les clubs de Basket, Vol'Ohéy, Tennis Club Grand Ohey, Taekwondo, Karaté, les clubs de Football d'Evelette et Ohey, le Tennis de Table et le Badminton) ont répondu présente pour la « Garden Rosoux Party »... le programme pour un public encore plus large que les amateurs de Tintin : du grimage pour les plus petits, de la musique en fanfare, en cover et en DJ et en bouquet final, des étoiles multicolores plein le ciel du parc avec le traditionnel feu d'artifice offert par les indépendants de la commune.

Le lundi 24 octobre, l'ASBL Ohey.Pro a convié les représentants des associations sportives pour la remise du chèque – un bénéfice de près de 12.000€ à se répartir – l'occasion, aussi de faire le point sur les améliorations pour l'édition 2023 et des points forts à souligner comme la convivialité et les liens tissés entre les associations. Rendez-vous le 20 juillet 2023 pour une nouvelle édition.



À vos calendriers !



ENVIRONNEMENT

Collecte et recyclage

CHANGEMENT DE DATE EN 2023 :
COLLECTE DÉCHETS MÉNAGER, SACS PMC, PAPIERS CARTONS
LE **LUNDI**

Suite à une réorganisation des Collectes, le Service Collecte du BEP-Environnement a changé son jour de collecte dans la Commune. Vous retrouverez, dans votre calendrier distribué en toutes boîtes, l'ensemble des dates de collectes des déchets ménagers, des collectes annuelles de jouets et vélos dans les recyparc, ainsi que de celles de la Collecte des Sapins effectuée par la Commune (dans le calendrier qui vous sera envoyé prochainement).

Décès

- Mme **DEL COURT** Madeleine, décédée ce 02/10/2022 à Gives.
- Mr **VANDEVYVER** Claude, décédé ce 04/10/2022 au Château d'Hodoumont.
- Mme **RODRIQUE** Camillia, décédée ce 07/10/2022 à Gesves.
- Mr **DECKERS** Michel, décédé ce 20/10/2022 à son domicile.
- Mme **LIBION** Mireille, décédée le 01/11/2022 à Haillot.
- Mme **DAIX** Suzanne, décédée le 13/11/2022 à Namur.
- Mme **HENRARD** Marie-Thérèse, décédée le 13/11/2022 à Ciney.
- Mr **DEPAYE** Pierre-Yves, décédé le 02/12/2022 à Namur.



SW

décoration

Sébastien Willeaume

Peinture intérieur & extérieur

Visitez notre site
www.swdecor.be
0476/69 35 91

BUDGET PARTICIPATIF OHEY

Vous habitez Ohey et vous voulez participer à l'amélioration du cadre de vie de votre commune ?
À vos projets !

Un potager partagé

Des activités intergénérationnelles

Une marche gourmande

Des rencontres sportives

Plus d'infos? Rendez-vous sur www.participation.frw.be

Menuiserie BASTIN

Tél. Fax: 085/61 31 00
Gsm: 0477/49 66 51
thierry.bastin@skynet.be

Châssis BOIS - PVC - ALU
Tentes solaires • Moustiquaires - Gyproc
Toute menuiserie intérieure

Rue de la Source, 191b - 5351 HAILLOT

QU'EST-CE QU'UN BUDGET PARTICIPATIF ?

La commune d'Ohey et la Wallonie prévoient un montant total de 15.000 euros afin de soutenir des projets citoyens (max 5.000 euros par projet).

QUELS PROJETS ?

Le projet proposé devra améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Des groupements d'habitants d'au moins 5 habitants domiciliés à Hamois et les associations locales.

QUELQUES DATES À RETENIR

1

Du 01 novembre au 31 janvier 2023
Récolte des projets

2

Du 15 février au 28 février 2023
Analyse des projets

3

Du 15 mars au 15 avril 2023
Vote des citoyens

4

Du 15 avril au 30 avril 2023
Décision finale

5

Mai 2023
Annonce des projets gagnants

RECLEMENT ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Toutes les informations sont disponibles sur www.participation.frw.be - Ohey ou sur www.ohéy.be

Pour obtenir la version papier ou des informations supplémentaires, veuillez prendre contact avec Madame Ruth Oosterhof, chargée de suivi PCDR: ruth.oosterhof@ohéy.be ou au 085/82-84.73

UNE QUESTION SUR LA TAXE DÉCHETS ?

LE BEP VOUS RÉPOND EN IMAGES

WWW.BEP-ENVIRONNEMENT.BE/TAXEDÉCHETS

ENVIRONNEMENT

Les plus (circuit) courtes sont les meilleures !

Ces derniers mois ont été marqués par une suite de crises : sanitaire, climatique et diplomatique.

Ces crises ont eu un impact direct sur notre réseau alimentaire, à travers des pénuries et une inflation des prix. Cela a mis en évidence le manque de résilience de notre système et l'hyper mondialisation du marché agroalimentaire.

Mais là où les rayons des supermarchés traditionnels peinaient à remplir leurs rayons durant la pandémie, les étals des producteurs locaux regorgeaient de fruits et légumes de saison, permettant ainsi de répondre à la pénurie.

Une des conséquences positives de ces événements aura été de mettre en avant l'importance de décentraliser la production et la distribution de nos aliments, en d'autres termes, de retourner vers ce que l'on appelle les « circuits courts ». Un circuit-court, c'est assurer à un territoire sa souveraineté alimentaire, pour que la manière dont nous nous nourrissons ne soit plus dépendante de la spéculation et du bon vouloir d'entreprises visant à maximiser leur profit aux dépens des agriculteurs et de l'environnement.

Et ce genre d'initiative existe dans notre commune d'Ohey, à travers Cocoricoop, une coopérative qui permet de faciliter la distribution entre les producteurs locaux et le consommateur. Les clients passent leurs commandes via le site internet de la coopérative : « Cocoricoop.be ». Elles arrivent ensuite au point relais d'Ohey où la distribution est gérée par une équipe de bénévoles.

Se tourner vers les circuits courts c'est favoriser des salaires justes pour les travailleurs, soutenir une production alimentaire plus respectueuse de l'environnement, mais aussi créer un lien fort entre le consommateur et les producteurs, leur territoire et la nature qui les entourent.



Nettoyage des rues et berges

En octobre, l'Unité scout de la 55e Saint Exupéry et quelques riverains nous ont prêté main forte pour ramasser des déchets avant qu'ils ne finissent dans les champs ou dans la mer.

Ce n'est pas moins de 15 sacs de déchets sauvages qui ont été récoltés dans les rues d'Haillot ainsi que le long de la berge du Lilot à la Rue Grand Vivier en collaboration avec le Contrat Rivière Meuse Aval.

Merci à eux, mais il y a encore un long chemin à parcourir pour notre Commune.

Vous voulez nous aider à contrer les incivilités ? BeWaPP et la Commune vous aident :

- Vous pouvez nous faire part des dépôts sauvages via l'application (infos via : <https://www.ohey.be/fix-my-street/>)

- Vous pouvez ramasser les déchets toute l'année et recevoir du matériel gratuit de ramassage (via : <https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/ambassadeurs/#ap>)

- Vous pouvez également vous inscrire au 'Grand Nettoyage' BeWaPP qui a lieu l'année prochaine les 23, 24, 25 et 26 mars 2023 (plus d'infos à suivre sur : <https://www.bewapp.be/>)

Mon beau sapin - Collecte des sapins naturels par le service du centre des travaux – Janvier 2023

N'oublions pas : les recyparcs acceptent plus de 25 types de déchets (encombrants, déchets verts, bois, déchets inertes ...) afin qu'ils soient recyclés, valorisés ou éliminés en respect avec la législation environnementale. Il vous est donc possible d'y déposer votre sapin du mardi au samedi de 9h à 17h (Rue de Ciney)

En ce mois de janvier 2023, les services communaux proposent de procéder à la collecte des sapins naturels (uniquement le sapin et seuls les sapins sans leur pied stabilisateur même si ceux-ci sont en bois. Merci de vous en assurer la veille du ramassage) qui auront égayé vos salons pour ces fêtes de fin d'année. Ce service est offert à la population et plus spécifiquement aux personnes qui auraient des difficultés pour le transport.

Afin d'organiser au mieux cette collecte, il est impératif de vous inscrire via le bon de réservation ci-dessous pour le mercredi 04 janvier au plus tard (minuit).

Merci de tenir compte des consignes suivantes pour faciliter le travail des agents chargés de la collecte : sortez vos sapins avant 8h le matin du jour de collecte ou la veille au soir après 18h. Faites-en sorte que celui-ci soit bien visible et accessible, en bord de voirie, mais sans gêner le passage.

Intempéries : Par temps de neige ou de verglas, il est possible que les collectes soient perturbées, merci de prendre patience !

Voici le calendrier de ramassage par village :

- Lundi 09 janvier : Evelette et Goesnes
- Mardi 10 janvier : Perwez et Jallet
- Mercredi 11 janvier : Ohey
- Jeudi 12 janvier : Haillot



Collecte des sapins :

Madame, Monsieur

Domicilié : Rue, N°

Code postal : Village :

Souhaite le passage des services communaux pour la collecte des sapins

À renvoyer ou à déposer pour le mercredi 04 janvier au plus tard : 80, place roi Baudouin à 5350 Ohey à l'attention de Nathalie Grégoire.

Ou encore par mail (nathalie.gregoire@ohey.be) en précisant bien votre nom, prénom et adresse complète.



À Ohey, commence la mer !

Ne jetez rien qui pourrait la polluer, protégez l'eau d'ici et d'ailleurs.

La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE), les 14 contrats de rivière de Wallonie et ses partenaires locaux (les Organismes d'Assainissement Agréés) ont uni leurs forces et lancé une vaste campagne de sensibilisation aux bons gestes environnementaux. Diverses actions ont été et sont menées afin de contribuer à protéger la ressource en eau ainsi que les écosystèmes rivières, mais également à garantir une bonne efficacité des infrastructures d'assainissement des eaux.

Jonas Gerckens, ambassadeur de la campagne en 2019 et navigateur émérite belge, s'est mobilisé pour souligner le lien entre enjeux locaux et globaux : « Ici commence la mer » : « Je suis fier de m'associer à cette campagne et de porter ce message d'une dimension fondamentale. J'aimerais que nous laissions aux générations futures la possibilité de connaître la nature telle que je la connais aujourd'hui. »



C'est à l'école d'Evelette le 18 février 2019 qu'avait été lancée officiellement cette campagne en présence de représentants de la SPGE, de nos contrats de rivière « Meuse Aval » et « Haute Meuse » et du célèbre navigateur, les élèves avaient pour l'occasion inauguré les mallettes pédagogiques contenant 2 jeux de société « la Belle Rivière » pour les enfants de 6-9 ans et « En avant la mer ! » pour les 10-14 ans.

L'eau qui ruisselle dans les cours d'eau ou qui transite via les avaloirs puis les égouts, les collecteurs et enfin les stations d'épuration, ne sont pas des poubelles ! Un déchet jeté sur la voie publique, transporté par le vent ou la pluie pollue déjà l'espace public. Et par la suite il finira sa course soit à la station d'épuration, soit directement à la rivière. L'incivilité débute trop souvent dans nos maisons avec les restes de repas, les lingettes, les cotons-tiges, les protège-slips, qui finissent bien trop souvent dans les évier ou les toilettes. Ces gestes nuisent non seulement au bon fonctionnement des canalisations, mais occasionnent des dégâts importants sur les infrastructures publiques d'assainissement et entraînent des surcoûts tout à fait évitables.

La pollution par lingettes, mégots de cigarettes ou graisses par exemple, a des répercussions importantes. Ceux-ci, lorsqu'ils sont jetés dans les toilettes, évier, avaloirs, obstruent non seulement les canalisations privées et publiques, mais aussi les dégrilleurs à l'entrée des stations d'épuration et des déversoirs d'orage. En cas de fortes pluies, les déversoirs d'orage bypassent une partie de ces déchets agglomérés qui finiront directement leur course dans la nature en passant par nos rivières.

Ni les avaloirs, ni les égouts ne sont des poubelles !

Il s'agit de sensibiliser le grand public ainsi que de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux (dans leur circuit naturel et/ou eaux usées domestiques) pour adopter les bons gestes et pour éviter que des pollutions ne se retrouvent soit en station d'épuration, soit directement dans les cours d'eau, ensuite dans la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ».

Plus de 2700 « macarons » émaillés ont été installés aux abords des égouts dans des endroits fréquentés ; à Ohey, ils sont placés à proximité du centre sportif, de la maison Rosoux, des écoles d'Evelette, de Haillot et de Perwez.

2000065049

GUIOT & FILS S.A.

MAZOUT 085.61.11.47

RUE DE GESVES - 5350 OHEY

Créations et entretiens de parcs et jardins

Abattages/élagages d'arbres

Pose de clôture et petit terrassement

MARTIN GAËTAN
0473/536 434

0473 53 64 34
gaetan940@gmail.com
Rue Saint-Martin, 12b
5354 Jallet

ADNET Eric

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
VENTILATION**

Rue Rendarche, 47 - 5350 Ohey
Tél./Fax 085/61 31 03
adneteric1@gmail.com

GSM 0475/69 04 03

2000079549

Agriculture et sécurité routière

Nous continuons nos efforts avec les agriculteurs, la Zone de Police des Arches et les entreprises du secteur afin d'organiser au mieux les récoltes. Cette année de nombreux contacts ont permis de répertorier et analyser au moins 40 chantiers agricoles sur la Commune d'Ohéy. En parallèle des panneaux, barrières et brosses de nettoyage de rue ont été mis à disposition des agriculteurs qui en avaient besoin.

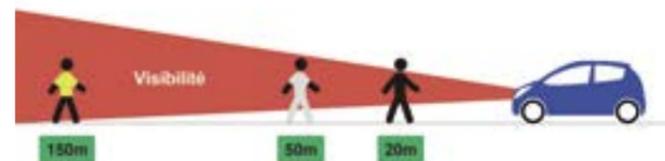
La Commune s'est également dotée cette année d'une paire de feux de signalisation de chantier qui peut être mise à disposition des agriculteurs, organisateurs d'événements et travaux sensibles réalisés par des riverains.

Nous continuons et continuerons à collaborer avec les agriculteurs, la Zone de Police et avec vous aussi afin que chacune et chacun ait sa juste place sécurisée sur les voiries communales.

Visibilité nocturne

Les cyclistes et les piétons ont plus de risque d'être blessés sévèrement en automne et en hiver avec la diminution de luminosité : soleil rasant, faible luminosité et nuits plus longues.

Conducteur, cyclistes et piétons : Restez prudents !



Rues et chemins – projets communaux PIC et PIMACI

Cette année, le Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures, Philippe Henry réinvestit dans chacune des communes un montant spécifique pour des aménagements cyclables, piétons et en faveur de l'intermodalité.

Ce nouveau subsidie à hauteur de 80% porte le nom de « Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI) ». La part qui était avant prévue pour la mobilité douce dans les travaux de voirie et bâtiments (PIC) est refondue dans ce nouveau subsidie.

Les communes quand c'est possible doivent combiner plusieurs sources de subsidies différents afin de proposer des projets intégrés qui favorisent une meilleure prise en compte de l'ensemble des usagers de l'espace public et encouragent les modes de déplacements plus durables. Le premier plan de financement PIMACI 2021-2024 octroie à la commune d'Ohéy un subsidie équivalent à environ 640 000€ (80%), additionné de 20% de part communale (160 000€). Plusieurs projets communaux prévoient déjà une part de mobilité douce dans leur projet. Ils seront donc subventionnés partiellement par PIMACI, partiellement par deux autres subsidies : 'PIC' et 'Cœur de Village' et sur fond propre.

En 2023, ces différents subsidies et quotes-parts devraient permettre la réalisation des projets de réfection de tronçons dans la Rue de Saint-Mort et Route de Nalamont, ainsi que l'agrandissement et l'aménagement du chemin du centre sportif vers la Rue Bois d'Ohéy. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Conseiller en Mobilité, Thibaut Gillet : thibaut.gillet@ohéy.be, 085 824 464.

Du 16 au 22 septembre, la semaine de la mobilité et le vélo dans tous ses états

Pour cette édition 2022, à l'initiative du Gal « Pays des Tiges et Chavées », c'est un programme « vélo » qui était au rendez-vous sur les communes d'Ohéy, Gesves et Assesse.

À Ohéy, tout au long de la semaine de la mobilité, le défi mobilité était proposé aux membres du personnel communal pour les agents administratifs, du centre des travaux, les enseignants et le collège. Chacun pouvant ajouter ses kilomètres doux, covoiturage, transport public dans un tableau partagé, récompenses à l'appui. Ce sont plus de 300 km encodés qui ont été parcourus autrement !

Le vendredi 16 septembre dans le cadre d'un moment festif pour le personnel communal, au choix : balades à pied ou à vélo ; la grisaille a refroidi les marcheurs, mais quelques vaillants ont enfourché un vélo et ont découvert notamment le chemin des éoliennes de notre territoire.



Le ciné débat du jeudi 22 au Rendez-vous du Coing a rempli la salle, au programme la diffusion du film belge « Tandem local », à travers un périple à vélo, l'équipe de Tandem Local a sillonné la Belgique et a donné la parole aux citoyens qui se mobilisent chaque jour pour proposer de nouveaux modèles alimentaires à la fois plus justes et plus solidaires. Et qu'est-ce qu'on déguste en débattant ? Des produits locaux évidemment !

La commune d'Ohéy a joué les prolongations pour la semaine de la mobilité en proposant le samedi 24 septembre en collaboration avec le centre sportif divers parcours à vélo. La randonnée familiale a connu un succès très mitigé, la faute aux nuages ; par contre les cyclistes plus chevronnés ont pris le départ pour des parcours Gravel de plus de 50km. Il est à noter que le centre sportif propose aux enfants un cycle de découverte VTT, chaque samedi matin, accompagnés de leur sympathique animateur William, ils effectuent une vingtaine de km.

L'atelier check up installé sur la terrasse du centre sportif a vite été investi par quelques citoyens conquis par la petite reine qui ont bénéficié de conseils et aide technique. Le retour des jeunes était également l'occasion de passer à l'atelier avec des recommandations à transmettre aux parents pour des câbles à changer ou d'autres interventions plus conséquentes.



Même certains « pro » du Gravel ont à leur retour profité de l'atelier Clef à Gambettes pour des instructions plus techniques. Les vélos électriques à disposition du public ont fait le bonheur de quelques citoyens heureux de comparer avec leur vélo traditionnel.

Une belle ambiance, merci au Gal Tiges et Chavées, au coordinateur du Centre sportif et surtout à vous pour cette édition 2022 de la semaine de la mobilité.

Nous continuons et continuerons à collaborer avec les agriculteurs, la Zone de Police et avec vous aussi afin que chacune et chacun ait sa juste place sécurisée sur les voiries communales

Vide maison JW

DE LA CAVE AU GRENIER, ENLÈVE TOUT

DEVIS GRATUIT

Vide et nettoie

toutes tailles de maisons appartements ou pièces quel que soit le niveau d'encombrement et l'accessibilité dans toute la Wallonie.

0470/05 33 54
THIERRY WEIBEL 5351 HAILLOT

ENCOMBRANTS MÉTAUX,...

Frédéric HOLLEVOET

Création, Aménagement
Entretien de jardins, Pavage,
Abattage, Élagage, Désouchage.
Création en entretien de plans d'eau,
Pose de clôture,
Montage de jeu de plein air,
Terrasse en bois

www.frederichollevoet.be

Rue Brionsart, 139 - 5350 OHEY
Tél./Fax 083/67.82.57 - Gsm 0476/71.06.29

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...

leonetjohan@live.be
GSM: 0479/82 50 49
5340 FAULX-LES-TOMBES

GALER

info@galer.eu
www.galer.eu
085/61.12.75

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS ...

Quincaillerie

Poelerie

Rue de Ciney, 144/1 à OHEY

OutiCabine

Lucien LEFÈVRE
Rue Bois de Coréas, 5
5336 Courrières

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

- Nettoyage citerne à eaux de pluie
- Vidange de station d'épuration
- Inspection caméra
- Réparations de canalisations
- Débouchage de canalisation à la haute pression

0475/56 41 84

PIRAGRI

LIVRAISON MAZOUT, CARBURANT, LUBRIFIANTS, STATIONS SERVICE, PELLETS, CITERNES

PELLETS PIRAGRI

www.piragri.be

OHEY : 085/612 610

Le Proxibus à Ohey... votre avis nous intéresse !

La mobilité est souvent plus compliquée à assurer dans les zones rurales. En effet, l'offre en transport en commun étant réduite, il devient parfois difficile, voire impossible de trouver des alternatives à la voiture personnelle. Pour lutter contre ce problème et permettre au public de se déplacer, certaines communes ont mis sur pied un système appelé Proxibus. Il s'agit en réalité d'une solution de mobilité spécifiquement adaptée au milieu rural et basée sur un partenariat entre le TEC et les communes intéressées.

La commune de Gesves depuis plusieurs années bénéficie d'un Proxibus et permet à ses citoyens de se rendre sur le marché d'Andenne chaque vendredi. Dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale des communes d'Assesse et d'Ohey et suite à la proposition de la commune de Gesves d'étendre les services du Proxibus, les conseillers et échevins de la mobilité se sont réunis à diverses reprises afin d'analyser les opportunités au sein de nos communes.



Pour Ohey, l'idée est de pouvoir proposer le passage du Proxibus un jeudi sur 2 aux habitants des 5 villages pour rejoindre Ohey et son petit marché qui se tient de 15h à 18h30 chaque jeudi à proximité de la maison Rosoux, peut-être même en profiter pour aller faire quelques courses dans les surfaces commerciales et les services à proximité.

Quand ? : 1 jeudi sur 2 (planning semestriel à promouvoir avec le détail des dates de passage)

Pour qui ? Tout le monde avec une attention particulière pour les aînés.

Tarif ? Tarif et moyen de paiement TEC d'application pour chacune et chacun.

N.B. : savez-vous que le TEC propose pour les « 65 ans et + » un abonnement annuel à prix démocratique ? l'abonnement annuel Express 65+, avec l'abonnement annuel Express 65+, voyagez sur l'ensemble du réseau TEC à tarif réduit (12€ par an) ou même gratuitement si vous avez le statut BIM.

L'Espace Public Numérique (EPN) de la commune pourrait vous aider à faire les démarches pour la commande de l'abonnement.

Le parcours et les arrêts : Nous nous orientons vers un compromis entre vitesse et desserte. Il s'agirait donc d'un arrêt TEC centralisé par localité, soit à un arrêt existant (Perwez, Evelette, Hailot) soit un futur arrêt à créer par le TEC (envisagés pour Libois, Tahier, Jallet, Goesnes).

Une première option de parcours serait une grande boucle couvrant l'entièreté des localités (mais donc plus longue, +- 1h). La deuxième option envisagée serait 2 itinéraires aller-retour plus courts (+- 25 min) (Goesnes vers Ohey; Tahier vers Ohey) mais probablement en alternance, donc un itinéraire par mois.

Actuellement, la réflexion porte sur la boucle à réaliser, le temps de parcours, les horaires et les arrêts. Envie de nous donner votre avis ? De nous faire part de votre intérêt à pouvoir bénéficier de cette navette ? Nous serions très heureux de recueillir vos suggestions et ainsi poursuivre les réflexions sur le Proxibus à Ohey, à votre disposition : Marielle Lambotte (0477/795145 ou marielle.lambotte@ohhey.be)

Êtes-vous incollable sur le Code de la route ?



Le Code de la route est très souvent adapté suite à l'évolution de la mobilité et des habitudes de déplacement. L'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière vous propose de tester vos connaissances tout en vous rappelant quelques conseils bien utiles. Ferez-vous un sans-faute ?

Quand s'applique la limitation à 30 km/h indiquée par un panneau fixe près d'une école ?



Si la zone 30 est indiquée par des panneaux de signalisation fixes, la limite de vitesse est **TOUJOURS** d'application, donc même hors des heures d'école, pendant les vacances et le week-end, sauf indication contraire.

Pouvez-vous utiliser votre smartphone comme GPS en conduisant ?



C'est autorisé, mais uniquement si l'appareil est fixé sur un support adapté au véhicule. Préréglez les fonctionnalités dont vous avez besoin et désactivez ou ignorez les messages et notifications entrants.

Le casque est-il obligatoire sur un vélo électrique ?

Non, mais il est fortement recommandé- surtout sur un vélo électrique. Pas moins d'un tiers de tous les cyclistes blessés dans un accident ou une chute souffrent d'un traumatisme crânien.

Devez-vous former un couloir de secours si la circulation est ralentie ?

Oui. Sur une chaussée comptant au moins deux bandes de circulation dans le même sens, vous devez former un couloir de secours pour que les véhicules prioritaires puissent passer. Si vous circulez sur la bande de gauche, vous serrez à gauche, si vous circulez sur une autre bande, vous serrez à droite.

Pouvez-vous rouler à 2 sur une trottinette électrique ?



Non, c'est interdit. La trottinette électrique est également interdite aux moins de 16 ans, sauf dans les zones de jeu, piétonnes et ravel. Il est aussi interdit de rouler sur les trottoirs.

Retrouvez plus de questions sur quizdelaroute.be

Recensement du petit patrimoine de nos villages : premier bilan en images



Sans doute êtes-vous déjà passé devant un chasse-roue, devant un décrotoir ou devant ce type d'ancre sans y prêter attention.

Ce sont pourtant aussi des éléments du petit patrimoine populaire faisant l'objet d'un gros travail de recensement. En effet, afin d'inventorier le petit patrimoine populaire de l'ensemble de ses villages, la Commune d'Ohey fait appel à Qualité Village Wallonie, avec le soutien du Syndicat d'Initiative.

L'opération continuera en 2023 mais nous tenons déjà à remercier particulièrement tout le groupe de volontaires ayant réalisé la collecte des informations sur le terrain en 2022 :

Pour Perwez : A. Fontinoy, G. Pas

Pour Ohey : A. Dermiens, O. Gonne, J. Degruene, N. Galer

Pour Hailot : M. Tissot, M. Lambotte, Ph. Lambotte, B. Dive

Pourquoi répertorier le petit patrimoine ?

Disposer d'un inventaire permet de surveiller ce petit patrimoine, de veiller à son entretien, de décider d'une éventuelle restauration ou encore de le mettre en valeur grâce à des éditions, lors d'une balade guidée, un jeu de piste à l'intention des élèves.

« Je présente ce recensement comme un outil de connaissance et de sensibilisation, voire un outil qui pourrait aider la Commune dans la gestion de son petit patrimoine. » (Anne Franchimont de Qualité Village Wallonie)



D'ailleurs, le Syndicat d'Initiative s'en sert déjà pour procéder à des restaurations réalisables par son ouvrier. En guise d'exemple, voici la pompe « du Hinhin » (Ohey, rue du Berger) décapée et repeinte :



POUR LE RECENSEMENT À GOESNES, EVELETTE ET JALLET EN 2023, NOUS CHERCHONS DES VOLONTAIRES !

« Parfois, on connaît un élément de vue mais on ignore l'utilité : par exemple, un épi de faîtage qui forme en même temps une garniture et une protection. » (A. Dermiens, volontaire en 2022)

Afin de continuer le recensement dans les autres villages en 2023, nous invitons dès à présent des habitants de Goesnes, Evelette et Jallet à se manifester auprès du Syndicat d'Initiative.

Concrètement, quel sera le programme ? Après deux formations théorique et pratique (deux demi-jours) données par Anne Franchimont de Qualité Village Wallonie, les bénévoles partiront à leur rythme en repérage, munis de fiches pour noter leurs observations qui seront ensuite enregistrées dans un tableau.

« On ne connaît plus son village quand on ne passe plus lentement à pied. Tantôt on est content de voir des choses, tantôt on est découragé car c'est en mauvais état. » (N. Galer, volontaire en 2022)

Premier bilan

Le bilan du recensement présenté au conseil communal du 29 septembre fait état de 242 éléments répertoriés : 56 à Hailot, 146 à Ohey, 40 à Perwez.

Parmi les catégories bien représentées, suivant la liste établie par l'Agence wallonne du Patrimoine, on compte les points d'eau (pompes, puits), le petit patrimoine sacré (croix, calvaires, potales), les ouvertures (portails) la mesure du temps et de l'espace (girouettes), les ornementsations en fer, le patrimoine militaire et de commémoration.

Vous trouverez ci-après une sélection d'éléments remarquables. Ces pages centrales étant facilement détachables, n'hésitez pas à les conserver !

HAILLOT

La potale Saint Donat, rue du Grand Mont

Le terme potale est un terme wallon qui désigne une petite niche contenant une statuette protectrice. Celle-ci comporte une belle grille en ferronnerie. La niche est vide mais l'inscription sur le bandeau confirme que cette potale était dédiée à Saint Donat, invoqué autrefois contre l'orage, la tempête et les peurs des enfants.



La grille du vieux tilleul

Situé au cœur du village, le vieux tilleul classé comme arbre remarquable et détruit par la foudre en 2021 est entouré d'une belle grille datant de 1906 et dont les barreaux sont surmontés de motifs en S.



Ex voto de la Chapelle Saint Mort

Au croisement de la Rue Saint Mort et de la Rue de la Chapelle. Une légende du VIIe siècle raconte que Saint Mort aurait ressuscité après avoir été déclaré mort-né. Elle est à l'origine d'un attachement très populaire à la personne de Saint Mort, invoqué pour les maux de dents et la marche tardive des enfants. Le chœur de la Chapelle est recouvert de plaques de zinc portant des inscriptions manuscrites en remerciement à Saint Mort. Certaines sont anciennes !

Le lettrage de la Menuiserie Marcel Marchal



Installé en périphérie du centre du village, un bâtiment industriel en brique de tendance moderniste de la 1re moitié du 20e siècle présente une façade ornée des inscriptions de la fonction et du commanditaire, MENUISERIE Marcel MARCHAL, surmontées d'un logo en béton reprenant les trois M.



PATRIMOINE

Ohey



Borne de limite des trois communes

Située rue du Bois d'Ohey, cette borne de limite entre les anciennes communes d'Ohey, Haut-Bois, Haltinne, porte les initiales des communes gravées sur les faces correspondantes à la situation géographique.

Porte de l'entrée principale de la maison Rosoux

La porte d'entrée dite « bâtarde » est ornée de motifs gravés sur les vitres. Une porte bâtarde est une porte aux dimensions intermédiaires, souvent intégrée à un mur en pierre comme ici.

La croix d'occis Nicolas Joseph

Isolée dans un champ, sur la route de Reppe, on trouve cette étonnante croix d'occis en calcaire, couchée et mutilée, avec un dessin de tête de mort gravé dans le bas. Un des bras cassés a été réparé à l'aide d'une agrafe en fer.



La lucarne de l'horloge de l'église

Le 15 juillet 1889, la première pierre de l'église Saint-Pierre, de style néogothique, fut posée par le bourgmestre Francis de Monge. En 1931, on réalise le placement de l'horloge dans la tour de l'église. Elle commande 4 cadrans massifs avec dorure à l'or fin. La peinture et les boiseries gagneraient à être restaurées.

Anneaux d'attelage

Un anneau d'attelage est un anneau en fer forgé qui permettait d'attacher un cheval. Sur la chaussée de Ciney, on peut en voir 2 au numéro 68; un au numéro 60 et un au numéro 88.

Le décrottoir de l'ancienne poste

À droite de la porte d'entrée de l'ancienne poste de la rue de Ciney, bâtiment construit en 1910, on peut voir un large décrottoir en demi-cercle avec une barre de renfort centrale. Un décrottoir avait pour fonction de gratter la boue des semelles à l'époque où les chemins n'étaient pas encore goudronnés, où les trottoirs n'existaient pas encore.

PERWEZ

Le Calvaire du cimetière de Perwez

Bien visible dans le paysage, ce calvaire situé dans l'axe d'entrée est en fonte peinte en blanc. Monté sur un petit massif fait de rocailles, il évoque les rochers du Golgotha, avec la Vierge et Saint-Jean entourant le Christ. On peut y lire l'inscription « ANNO 1933 ». La croix est décorée de beaux ornements en fer forgé.



Le portail du château-ferme

Au 13, rue du pré Magnette, admirez cette haute grille à deux ouvrants couronnée par une majestueuse frise et flanquée de deux piliers calcaires protégés par des chasse-roues.



Les chasse-roues

Ces dispositifs en pierre ou en métal, souvent situés au pied de portes cochères ou des entrées de bâtiments et destinés à protéger les murs des roues des charrettes. On peut en voir plusieurs dans l'entité, dont le chasse-roue de la rue Curé Binet.

Le coq de l'église

Voici, dans la catégorie mesure du temps et de l'espace, la girouette de l'église Saint-Lambert et son coq en métal à patine jaune trônant sur une croix en fer forgé.



La potale de la rue de la Solière

Isolée dans la campagne, cette potale portant la date de 1834 est un reposoir de haute taille en forme de pilier en brique, avec base et chapiteau en calcaire. La niche est dépourvue de sa statue.



Crédit photos : M. Tissot pour Hailot, A. Dermiens et O. Gonne pour Ohey, G. Pas pour Perwez.

Pour en savoir plus :

Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ohey
Rue du Tilleul 94 - 085/82.44.77 - si@ohey.be

<https://www.facebook.com/tourismohey>

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h et sur RV de 13h30 à 16h30

SOLIDARIS, TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Parce que chaque situation est personnelle et qu'elle nécessite une attention particulière, **Marcel Deglim**, votre délégué local, vous accueille à Ohey, à son domicile, sur rendez-vous les mardis de 14h00 à 18h00 et le 1^{er} samedi du mois de 10h00 à 12h00.



Marcel DEGLIM

📍 La Bouchaille, 221
à 5350 OHEY
☎ 085/612.030
📞 0476/837.805
✉ marcel.deglim@skynet.be

NOS POINTS DE CONTACTS À PROXIMITÉ

📍 **Andenne** : Promenade des Ours, 6
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
et sur rendez-vous l'après-midi.
📍 **Ciney** : Rue Famenne, 25
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30
et sur rendez-vous l'après-midi.

SOLIDARIS, C'EST TOUJOURS + DE SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER SERVICE SOCIAL

Le service social vous reçoit GRATUITEMENT, le mercredi à Andenne ou le mardi à Ciney de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.
☎ 081/777.506

AVANTAGE EXCLUSIF SOLIDARIS



Vos consultations chez plus de 20 spécialistes totalement remboursées.

Infos et conditions en agence ou sur solidaris.be



2001059933

Mr. Bricolage

www.mr-bricolage.be

Click & Collect

Ma carte Mr. Bricolage

🪚

DÉCOUPE BOIS

🚚

AIDE AU CHARGEMENT

🚚

CAMIONNETTE GRATUITE

🔑

PLAQUES D'IMMUTABILISATION

📄

CHÈQUES CADEAU

🛒

APRÈS VENTE SAV

🔑

DUPLICATION CLÉS

🧺

MACHINE À TEINTER

OHEY

Rue de Huy, 168
085/23.28.51

📍 Mr. BricolageOhey

OUVERT :
• LUNDI : 12H30 - 18H30
• MARDI AU SAMEDI : 9H - 18H30
• DIMANCHE : 9H - 12H30

VitroPlus

RÉPARATION - REMPLACEMENT - VITRES TEINTÉES

à domicile ou dans notre atelier de tous vitrages automobiles
voitures - camionnettes - camions
véhicules agricoles
engins de génie civil - divers - ...

En tant que partenaire Autoglass Clinic, nous travaillons en collaboration avec des sociétés d'assurances et de leasing

142 rue de Ciney - 5350 OHEY (Namur)
Tél.: 085/315 285
GSM: 0496/101 894
info@vitroplus.be
www.vitroplus.be

GLACE BEURRE YAOURT

PETITS POTS INDIVIDUELS
FRISCOS • PRODUITS LAITIERS
GÂTEAUX GLACÉS SUR COMMANDE
MAIS AUSSI PRODUITS DU TERROIR

Produits artisanaux

MAGASIN À LA FERME

Anne-Sophie Tonglet
Rue de Reppe, 129 - 5350 Ohey
0477/352.182

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 12h et de 14h à 18h
Dimanche de 11h à 12h ou sur RDV - Fermé le lundi

Un prêt 0%⁽¹⁾ pour votre garantie locative? On vous accompagne à 360°.



« La proximité,
un souci au quotidien »

Permanences du collège



Chères Oheytoises,
Chers Oheytois,

Comme les 7 dernières années à pareille époque, nous vous communiquons ci-dessous les endroits et dates des permanences décentralisées du Collège.

HAILLOT

Chez Mr & Mme Gilon
Rue des Ecoles, 51

Samedi 29 avril 2023
Samedi 18 nov. 2023

EVELETTE

Chez Monsieur et Madame Pol Tonglet
Chemin Saint Fontaine, 200

Samedi 21 janvier 2023
Samedi 10 juin 2023

JALLET & GOESNES

Au Musée Héritage
Ruelle de l'Agent

Samedi 18 février 2023
Samedi 16 sept. 2023

PERWEZ

Chez Monsieur & Madame Benoît Marchand-Van Elst
Rue du Village, 54

Samedi 25 mars 2023
Samedi 14 octobre 2023

En dehors de ces permanences décentralisées, vous pouvez bien entendu nous rencontrer à l'administration communale (Maison Rosoux) le samedi sur rendez-vous entre 9h30 et 13h.

Pour des raisons évidentes d'organisation, il est indispensable que vous preniez contact avec le secrétariat du bourgmestre (Carole Pisvin 085/82 44 52) afin de fixer l'heure d'un éventuel rendez-vous que vous souhaiteriez.

Dans l'attente du plaisir d'une rencontre prochaine, nous vous prions de croire, Chères Oheytoises, Chers Oheytois, à l'assurance de notre parfaite considération.

Les membres du Collège



SERVICES DE SECOURS

Ambulances 112

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 ou 112 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney, 12

085/27.86.00 pendant les heures de services

Pompiers 112

Service des pompiers d'Andenne : 081.32.52.00

Centre antipoisons

070/24.52.45

SERVICES DIVERS

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60
Les lundis, mercredis et vendredis de 14h15 à 17h
et les mardis et jeudis de 14h15 à 18h00

Codes postaux

Ohey - Evelette : 5350

Haillot : 5351

Jallet : 5354

Goesnes : 5353

Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

Contributions

0257/257.57 chaque jour ouvrable de 8 à 17h

Pilier P

Team 2, Rue des Bourgeois, 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. : 0257/77.530

Mail : p.namur.team2@minfin.fed.be

Pilier PME

Team 2, rue des Bourgeois 7, bloc C, 5000 Namur

Tél. 0257/74.820

Mail : pme.namur.team2@minfin.fed.be

Infocenter à Namur

Rue des Bourgeois 7, bloc C, accessible au public tous les

matins de 9 à 12 h

ou par mail infocenter.namur@minfin.fed.be

Team précompte immobilier

Rue des Bourgeois, 7, bloc B, 5000 Namur

Tél. : 0257/75.500

Mail : pme.namur.pri@minfin.fed.be

Ces services sont accessibles le matin de 9 à 12h

ou sur RV.Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey

M. Marc Antoine

0479/22.22.59

O.N.E.

Personne de contact : Madame Sue Ellen Soupart.

Contact : 0499/57.25.35.- du lundi au vendredi de 9h à 17 h.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillot

Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085/61 14 83

Mr le Vicaire Mariano Mendoza :

081/23 18 10 (0489/97 81 78)

Pompes funèbres

P.F. Thierry CALS

Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson

Place Roi Baudoin 101 - Ohey - 085-61 14 24

Maison funéraire Tristan Devries

Rue de Reppe, 121 - 5350 Ohey - 0497/62.72.75

Électricité Télédistribution AIEG

Rue des Marais, 11 à 5300 Andenne

Pannes : 085/274 900

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet - tél. 04-248 78 04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts - 2e Avenue 40, Herstal

Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service

078/15.22.33 hors des heures de service



GROSFILS
Jean-Marc

CHAUFFAGE SANITAIRE

Installation Dépannage Entretien

**chaudière mazout, chaudière gaz,
chauffe-eau, tous travaux de plomberie**

- agréé **CEDICOL**
combustibles **liquides**
- agréé combustibles **gazeux**
- agréé **gaz propane**
et **gaz naturel**

jmg@jmgrosfils.be

0487/95.77.04
085/61.23.98

GROSFILS Jean-Marc

Rue Godin, 158 c 5350 OHEY



Cerga

**installateur gaz
professionnel**